

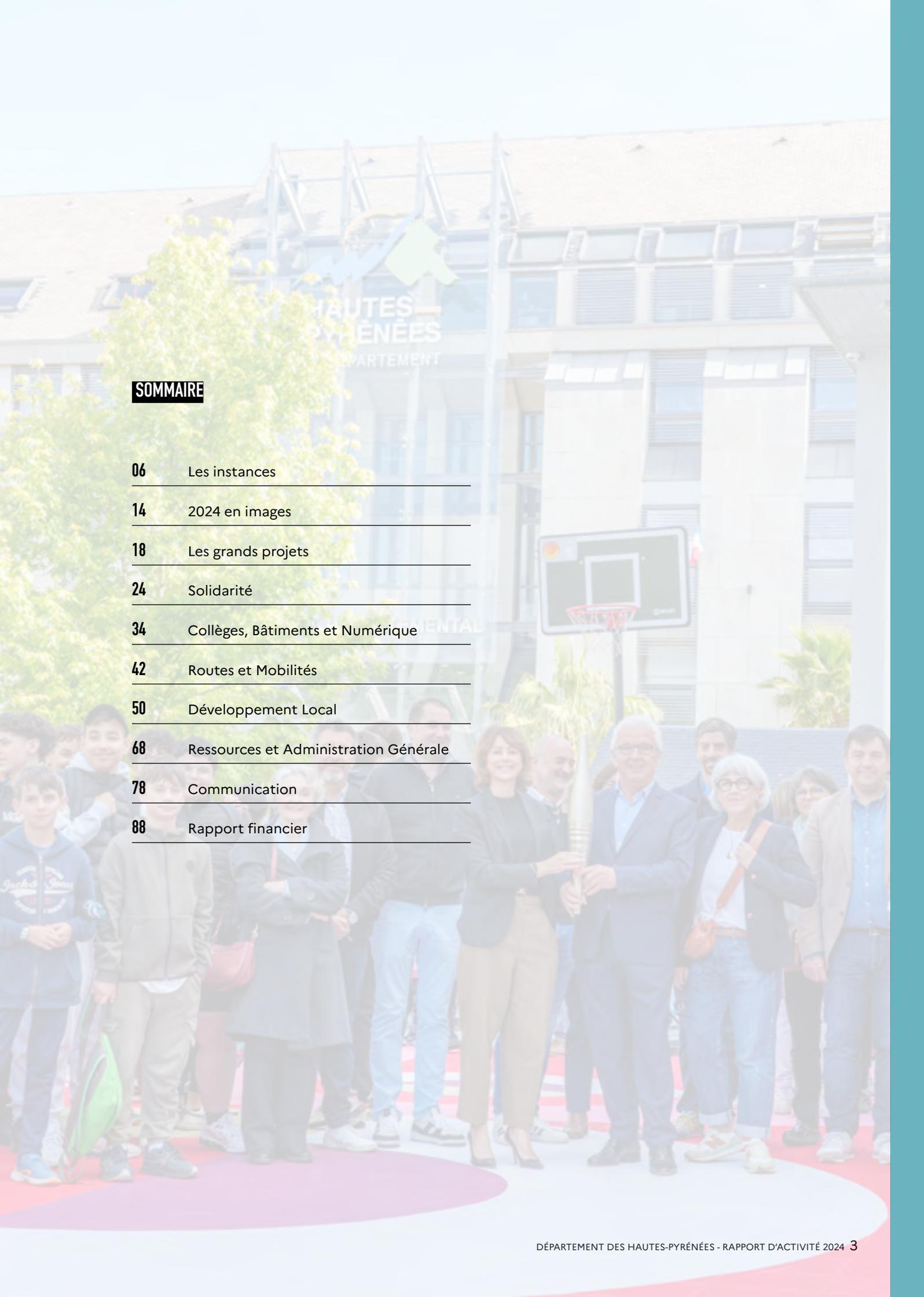
Département des Hautes-Pyrénées

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



[hautspyrenees.fr](https://www.hautspyrenees.fr)





SOMMAIRE

06	Les instances
14	2024 en images
18	Les grands projets
24	Solidarité
34	Collèges, Bâtiments et Numérique
42	Routes et Mobilités
50	Développement Local
68	Ressources et Administration Générale
78	Communication
88	Rapport financier



En 2024, j'ai souhaité maintenir la trajectoire suivie depuis plusieurs années en proposant un budget ambitieux, doté d'une section d'investissement de 85 millions d'euros. Adoptée à l'unanimité par les élus de l'Assemblée, cette politique budgétaire responsable et pourtant ambitieuse s'est traduite par des choix équilibrés, qui ne se sont pas faits au détriment des plus fragiles ni au prix d'un renoncement au soutien des collectivités du département.

Le début de l'année 2024 s'annonçait particulièrement ardu pour les Départements : progression des dépenses sociales, baisse des dotations de l'État et de la TVA, inflation... De nombreuses collectivités étaient tout bonnement au bord de l'asphyxie ; certaines ont même eu peine à boucler leur budget.

Dans ce contexte, nous nous en sommes bien sortis. Grâce à une stratégie budgétaire constante et opportuniste, grâce à une gestion de la dette et à un recours maîtrisé à l'emprunt, nous avons non seulement pu annoncer 85 M€ d'investissement mais surtout en réaliser 90%, un taux exceptionnellement élevé.

Le chantier des Archives départementales, rue Eugène Ténnot, a été l'une des grandes réalisations de cette année 2024. En plus d'ancrer le service des Archives au cœur de la ville de Tarbes, la réhabilitation de l'ancienne École Normale en a fait un espace culturel d'une rare beauté, bientôt ouvert à toutes et tous.

Les relais de la Flamme olympique en mai et de la Flamme paralympique en août ont également marqué les esprits, avec une centaine de relayeurs sportifs ayant mis en lumière la grandeur et la diversité des Hautes-Pyrénées au fil des paysages.

2024 a enfin marqué la fin du déploiement de la fibre optique, intégralement financé par Orange et disponible dans 100% des communes. Alors que la plupart des collectivités de France s'endettent sur plusieurs dizaines d'années, ou bien que certains font la concession de déployer d'abord en zone urbaine, notre Département est le seul de France à bénéficier d'un territoire 100% fibré sans que cela ait coûté un seul euro au contribuable.

Ces économies majeures ont ainsi pu être réinjectées dans l'aide aux collectivités, la réfection des routes et la rénovation énergétique des collèges par exemple.

MICHEL PÉLIEU
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT
DES HAUTES-PYRÉNÉES

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'Assemblée départementale des Hautes-Pyrénées a été élue lors des élections départementales de juin 2021.

Elle se compose de 34 conseillers départementaux élus sur 17 cantons, par binôme homme / femme.

Michel PÉLIEU a été réélu Président du Conseil départemental le jeudi 1^{er} juillet 2021, jour de la séance d'installation du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Le Conseil départemental règle par ses délibérations les affaires du Département. Il se réunit à l'initiative du Président Michel PÉLIEU, au moins une fois par trimestre ou à la demande du tiers de ses membres et sur un ordre du jour déterminé.

Il fixe les grandes orientations de la politique départementale. Il vote chaque année le budget départemental.

En 2024, 5 réunions de l'Assemblée départementale ont eu lieu et 36 délibérations y ont été prises.



LA COMMISSION PERMANENTE

Après chaque renouvellement, le Conseil départemental procède à la détermination de la composition de la commission permanente et à l'élection de ses membres et lui délègue une partie de ses attributions. Au Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, la commission permanente est composée du Président, de 10 Vice-Président(e)s et de 14 autres membres.

En 2024, 413 délibérations ont été prises au cours des 18 réunions de cette instance.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE :

Président :

Michel PÉLIEU

1^{ère} Vice-Présidente (Solidarités sociales, action territoriale et santé) :

Joëlle ABADIE

2^e Vice-Président (Finances, département connecté, prospective) :

Laurent LAGES

3^e Vice-Président (Environnement et ruralité) :

Bernard VERDIER

4^e Vice-Présidente (Tourisme et relations transfrontalières) :

Maryse BEYRIÉ

5^e Vice-Président (Routes et mobilités) :

Jean BURON

6^e Vice-Présidente (Jeunesse, culture, sports et dynamique associative) :

Nicole DARRIEUTORT

7^e Vice-Présidente (Bâtiments départementaux et vie des collègues) :

Pascale PÉRALDI

8^e Vice-Président (Logement, habitat et développement urbain) :

Thierry LAVIT

9^e Vice-Présidente (Ressources humaines) :

Monique LAMON

10^e Vice-Président (Insertion, emploi et économie sociale et solidaire) :

Frédéric RÉ

Isabelle LAFOURCADE, Marc BÉGORRE, Véronique THIRALT, Bernard POUBLAN, Marie PLANE, Louis ARMARY, Andrée DOUBRÈRE, Nicolas DATAS-TAPIE, Gilles CRASPAY, Frédéric LAVAL, Geneviève QUERTAIMONT, David LARRAZABAL, Laurence ANCIEN, Yannick BOUBÉE.

Elle se réunit deux fois par mois, à l'initiative de son Président.

Comme pour le Conseil départemental, les délibérations sont adoptées à la majorité absolue.

LES COMMISSIONS SECTORIELLES

Le nombre des commissions et leur périmètre sont librement déterminés par le Conseil départemental après chaque renouvellement. Chaque commission désigne son Président et Vice-Président(e)s. Les commissions émettent des avis consultatifs sur les dossiers proposés. Ces avis sont présentés en séance plénière par un rapporteur désigné en son sein. Elles sont au nombre de six et chaque élu(e) est membre de deux d'entre elles.

1^{ÈRE} COMMISSION : SOLIDARITÉS SOCIALES

- Présidente : **Isabelle LAFOURCADE**
- Vice-Présidente : Geneviève QUERTAIMONT
- Vice-Présidente : Andrée DOUBRÈRE

Joëlle ABADIE - Maryse CARRÈRE - Nicole DARRIEUTORT - Geneviève ISSON - Monique LAMON - Frédéric LAVAL - Pascale PÉRALDI - Frédéric RÉ - Virginie SIANI WEMBOU - Andrée SOUQUET

2^È COMMISSION : SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- Président : **Marc BÉGORRE**
- Vice-Présidente : Évelyne LABORDE
- Vice-Présidente : Laurence ANCIEN

Maryse BEYRIÉ - Pierre BRAU-NOGUÉ - Maryse CARRÈRE - Nicolas DATAS-TAPIE - Laurent LAGES - Thierry LAVIT - Marie PLANE - Frédéric RÉ - Jean-Michel SÉGNERÉ - Andrée SOUQUET - Bernard VERDIER

3^È COMMISSION : INFRASTRUCTURES, COLLÈGES, MOBILITÉS

- Président : **Louis ARMARY**
- Vice-Président : Stéphane PEYRAS
- Vice-Président : Pierre BRAU-NOGUÉ

Laurence ANCIEN - Maryse BEYRIÉ - Yannick BOUBÉE - Jean BURON - Pascale PÉRALDI - Bernard POUBLAN - Marie-Françoise PRUGENT - Geneviève QUERTAIMONT - Véronique THIRAULT

4^È COMMISSION : JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ET CADRE DE VIE

- Présidente : **Geneviève ISSON**
- Vice-Présidente : Véronique THIRAULT
- Vice-Président : David LARRAZABAL

Joëlle ABADIE - Louis ARMARY - Gilles CRASPAY - Nicole DARRIEUTORT - Nicolas DATAS-TAPIE - Évelyne LABORDE - Isabelle LAFOURCADE - Thierry LAVIT - Stéphane PEYRAS - Jean-Michel SÉGNERÉ - Virginie SIANI WEMBOU

5^È COMMISSION : FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, NUMÉRIQUE

- Président : **Gilles CRASPAY**
- Vice-Président : Yannick BOUBÉE
- Vice-Présidente : Marie-Françoise PRUGENT
- Rapporteur Général du Budget : Frédéric LAVAL

Jean BURON - Andrée DOUBRÈRE - Laurent LAGES - Monique LAMON - David LARRAZABAL - Bernard POUBLAN - Bernard VERDIER

6^È COMMISSION : PROJET DE TERRITOIRE ET PROSPECTIVE

- Président : **Jean-Michel SÉGNERÉ**
- Vice-Présidente : Marie PLANE

Joëlle ABADIE - Marc BÉGORRE - Pierre BRAU-NOGUÉ - Gilles CRASPAY - Geneviève ISSON - Laurent LAGES - David LARRAZABAL - Pascale PÉRALDI



Michel PÉLIEU
Président du Département
des Hautes-Pyrénées
Neste-Aure-Louron



Joëlle ABADIE
Vice-Présidente
Solidarités sociales, action territoriale et santé
La Vallée de l'Arros et des Baïses



Laurent LAGES
Vice-Président
Finances, département connecté,
prospective
La Vallée de la Barousse



Bernard VERDIER
Vice-Président
Environnement et ruralité
Les Coteaux



Maryse BEYRIÉ
Vice-Présidente
Tourisme et relations transfrontalières
Neste-Aure-Louron



Jean BURON
Vice-Président
Routes et mobilités
Bordères-sur-l'Échez



Nicole DARRIEUTORT
Vice-Présidente
Jeunesse, culture, sports et dynamique
associative
La Haute-Bigorre



Pascale PÉRALDI
Vice-Présidente
Bâtiments départementaux et vie des collèges
La Vallée de la Barousse



Thierry LAVIT
Vice-Président
Logement, habitat et développement urbain
Lourdes 1



Monique LAMON
Vice-Présidente
Ressources humaines
Les Coteaux



Frédéric RÉ
Vice-Président
Insertion, emploi et économie sociale
et solidaire
Val d'Adour - Rustan - Madiranais



Isabelle LAFOURCADE
Présidente de la commission
Solidarités sociales
Vic-en-Bigorre



Marc BÉGORRE
Président de la commission
Solidarités territoriales
Ossun



Louis ARMARY
Président de la commission
Infrastructures, collèges et mobilités
La Vallée des Gaves



Geneviève ISSON
Présidente de la commission
Jeunesse, vie associative et cadre
de vie
Aureilhan



Gilles CRASPAY
Président de la commission
Membre de la commission permanente
Finances, ressources humaines, numérique
Tarbes 2



Jean-Michel SÉGNERÉ
Président de la commission
Projet de territoire et prospective
Moyen-Adour



Bernard POUBLAN
Membre de la commission permanente
Vic-en-Bigorre



Nicolas DATAS-TAPIE
Membre de la commission permanente
La Vallée de l'Arros et des Baïses



Yannick BOUBÉE
Membre de la commission permanente
Aureilhan



Frédéric LAVAL
Membre de la commission permanente
Rapporteur Général du Budget
Tarbes 1



David LARRAZABAL
Membre de la commission permanente
Tarbes 3



Véronique THIRAULT
Membre de la commission permanente
Val d'Adour - Rustan - Madiranais



Marie PLANE
Membre de la commission permanente
Lourdes 2



Andrée DOUBRÈRE
Membre de la commission permanente
Tarbes 2



Laurence ANCIEN
Membre de la commission permanente
Tarbes 3



Virginie SIANI WEMBOU
Tarbes 1



Geneviève QUERTAIMONT
Membre de la commission permanente
Moyen-Adour



Andrée SOUQUET
Bordères-sur-l'Échez



Pierre BRAU-NOGUÉ
La Haute-Bigorre



Évelyne LABORDE
Lourdes 1



Stéphane PEYRAS
Lourdes 2



Marie-Françoise PRUGENT
Ossun

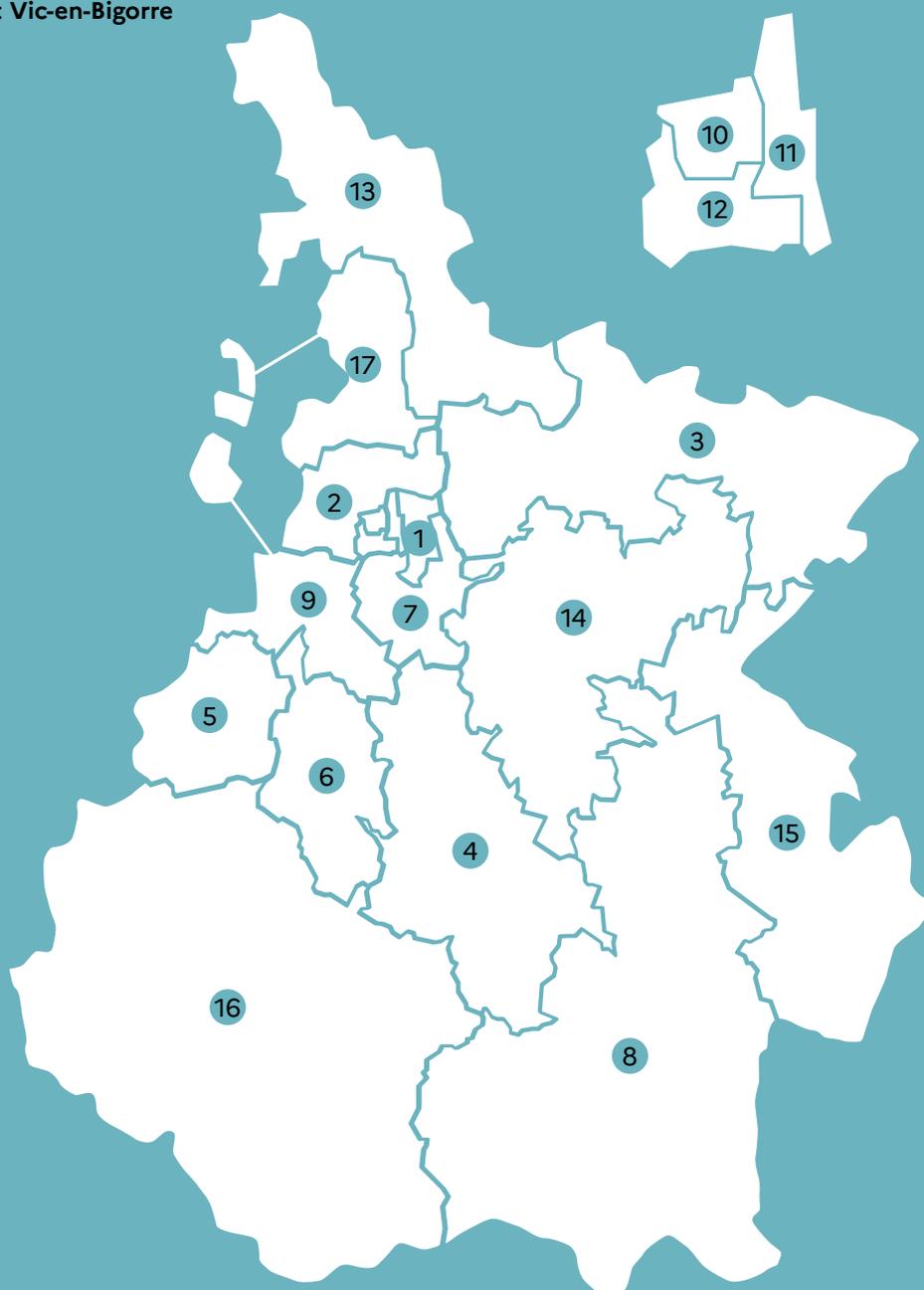


Maryse CARRÈRE
La Vallée des Gaves

LES CANTONS

- canton n° 1 : **Aureilhan**
- canton n° 2 : **Bordères-sur-l'Échez**
- canton n° 3 : **Les Coteaux**
- canton n° 4 : **La Haute-Bigorre**
- canton n° 5 : **Lourdes 1**
- canton n° 6 : **Lourdes 2**
- canton n° 7 : **Moyen Adour**
- canton n° 8 : **Neste, Aure et Louron**
- canton n° 9 : **Ossun**
- canton n° 10 : **Tarbes 1**
- canton n° 11 : **Tarbes 2**
- canton n° 12 : **Tarbes 3**
- canton n° 13 : **Val d'Adour-Rustan-Madiranais**
- canton n° 14 : **La Vallée de l'Arros et des Baïses**
- canton n° 15 : **La Vallée de la Barousse**
- canton n° 16 : **La Vallée des Gaves**
- canton n° 17 : **Vic-en-Bigorre**

17 cantons
34 élus
1 binôme homme/femme
par canton



LES CHIFFRES CLÉS

230 956

HABITANTS DU DÉPARTEMENT
(INSEE 2021)



1 habitant sur 5

A MOINS DE 20 ANS



1 habitant sur 4

A PLUS DE 60 ANS



51 hab./km²

DENSITÉ DE POPULATION



469

COMMUNES

8

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

1

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



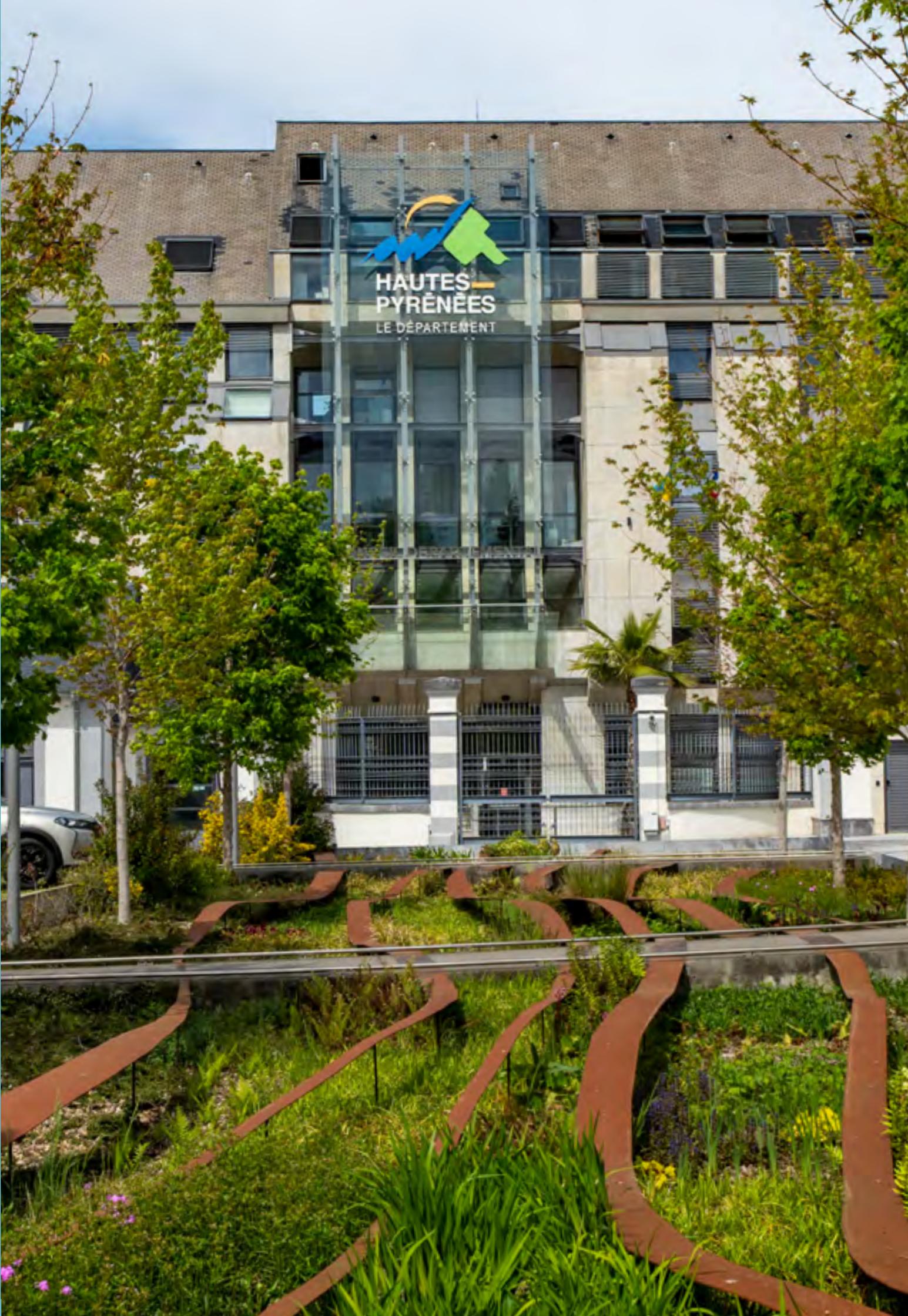
4 464 km²

SUPERFICIE TOTALE DU DÉPARTEMENT





**HAUTES
PYRÉNÉES**
LE DÉPARTEMENT



Le rapport d'activité de notre collectivité est un document important. Il porte un regard sur les actions menées, véritable déclinaison des politiques publiques dont nous avons la responsabilité. Notre institution démontre une fois encore l'importance de sa mission, son indispensable implication et l'étendue de ses interventions.



Avec son rapport d'activité annuel, c'est donc tout le panorama du travail effectué par le Conseil départemental – ses services et ses partenaires – qui est accessible en un seul document. Véritable bilan des réalisations, de l'avancement des chantiers et des projets à venir, il s'articule autour des grandes priorités du Département :

- Agir en faveur des solidarités humaines et territoriales ;
- Favoriser la cohésion sociale ;
- Renforcer la qualité de vie au travers d'une politique d'investissement ambitieuse.

Ce rapport d'activité atteste donc de l'énergie consacrée à l'accompagnement des habitants du département et au développement du territoire. Alors que les contraintes financières rendent de plus en plus difficile la poursuite de l'action publique, les dix dernières années d'efforts constants permettent de continuer à investir près de 85 millions d'euros. En 104 pages, toutes les actions du Département ne peuvent qu'être résumées brièvement. Des choix de mise en lumière ont donc été faits pour rester le plus clair et synthétique tout en demeurant accessible et pédagogique.

Ce rapport d'activité nous donne l'occasion, aussi, de mettre en lumière les « temps forts » qui ont jalonné cette année 2024.

Je pense tout particulièrement à l'accueil de la Flamme Olympique, au mois de mai et de la Flamme Paralympique en août.

On retiendra également la poursuite et la finalisation du nouveau bâtiment des Archives départementales, les importants investissements sur le réseau routier départemental et la mobilisation de nos équipes suite aux crues des 6 et 7 septembre. En 2024, le Département a aussi poursuivi, au travers de son programme d'investissement, l'amélioration de l'accueil des collégiens. Et l'accompagnement des plus fragiles est resté une préoccupation majeure avec le pacte des solidarités ou encore le schéma départemental santé. Enfin, l'action culturelle avec le développement du festival du film documentaire dans les collèges et les Ehpad ainsi que la saison culturelle à l'abbaye de l'Escaladieu font partie des réalisations mises en valeur dans ce document.

Dans les Hautes-Pyrénées, l'année 2024 a été intense en réalisations. Cette activité est le résultat du travail et de l'implication des 1 700 agents de la collectivité sans qui rien ne serait possible.

PASCAL SAUREL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

2024 EN IMAGES



Les Petits As, Tarbes



Le Salon International de l'Agriculture, Paris



Le Salon Régional de l'Agriculture, Tarbes



L'exposition " En Robe ! ", abbaye de l'Escaladieu

AVRIL



MAI

La Flamme Olympique, Pic du Midi



Saison culturelle, abbaye de l'Escaladieu

JUIN



JUILLET

Le Tour de France, arrivée au Pla d'Adet à Saint-Lary-Soulan



AOÛT

La Flamme Paralympique, Lourdes



SEPTEMBRE

La rentrée des collèves, Collège Massey



Les Journées départementales des Aidants

OCTOBRE



NOVEMBRE

Les Escales d'Automne



Le Salon de l'emploi public à Aureilhan

DÉCEMBRE





LES GRANDS PROJETS



Le chantier s'accélère

Archives départementales

D'ici 2025, le bâtiment de l'ancienne École normale, situé en plein centre-ville de Tarbes, accueillera les nouvelles Archives départementales des Hautes-Pyrénées. Ce projet ambitieux, alliant modernité et tradition, constitue l'une des réalisations les plus emblématiques du Département.

Un projet structurant aux objectifs multiples

Lancé fin 2022, le chantier des futures Archives départementales poursuit trois objectifs majeurs :

- Offrir un site de conservation, de travail et de valorisation adapté aux besoins actuels sur une surface de 7 560 m² ;
- Réhabiliter un patrimoine tarbais d'exception en rénovant l'ancienne École normale d'institutrices ;
- Créer un espace culturel accessible au public en plein cœur de la ville.

Une conduite de chantier efficace

Après d'importants travaux d'infrastructure, l'année 2024 a été dédiée à la finalisation des parties intérieures. Un soin particulier a été apporté à la mise en valeur du bâtiment du XIX^e siècle, notamment à la restauration de sa façade principale et de sa charpente, qui sera visible depuis la salle de lecture.

Un projet en concertation avec les riverains

Consciente de l'impact du chantier sur le quartier, la Collectivité a veillé à maintenir un dialogue constant avec les riverains. Plusieurs visites du site ont été organisées afin de permettre aux habitants de mieux appréhender l'évolution des travaux et d'en mesurer l'ampleur.

Une touche artistique pour parachever le projet

Dans le cadre du dispositif du 1 % artistique, une œuvre sera installée dans l'atrium du bâtiment. Cette grande suspension, composée d'oiseaux en céramique préfabriqués en 2024, viendra sublimer l'espace et marquer l'identité du lieu.

Un budget maîtrisé et un calendrier respecté

Avec un budget global de 22 millions d'euros, le projet suit un planning rigoureux. La réception des travaux reste prévue pour le premier trimestre 2025. Par ailleurs,

l'acquisition du terrain voisin de la Direction Académique permettra d'aménager et de valoriser la façade sud du bâtiment. Cette nouvelle phase de travaux s'étendra sur 2025-2026.

Le futur équipement, en plus de sa mission de conservation, deviendra un véritable pôle culturel et patrimonial pour les Hautes-Pyrénées, au service des chercheurs, des citoyens et des générations futures.

CHIFFRES CLÉS :

Budget global
22 M€ TTC ;

Superficie de
7 560 m² ;

Livraison prévue
1^{er} trimestre 2025.

Contrat rempli !

Fibre optique

En 2019, le Département a signé avec Orange et l'Etat un accord historique permettant de rendre éligible à la fibre optique l'ensemble des communes du territoire.

Le territoire des Hautes-Pyrénées bénéficie de deux conventions qui entérinent le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné :

- La convention signée en 2015 entre l'Etat et Orange sur la zone A.M.I.I. (Zone à Manifestation d'Intention d'Investissement) qui concerne **13 communes**, dont Tarbes, son agglomération et la Ville de Lourdes ;
- Une autre convention dénommée « zone fonds propres », signée en 2019 entre Orange, le Département et l'Etat pour le déploiement sur les **456 communes restantes**.

En fin d'année, le chantier s'est achevé et **toutes les communes des Hautes-Pyrénées** ont été reliées à la fibre optique. Quelques logements nécessitent encore un raccordement long ou des solutions alternatives, mais **95 %** des foyers sont éligibles, soit 5 % de plus que la moyenne nationale.

Ce chantier d'ampleur, unique sur l'hexagone, est supporté entièrement par les fonds privés de la société Orange. Le Département, proactif dans ce domaine numérique, a mandaté son entité, la Régie Hautes-Pyrénées Haut Débit pour assurer le suivi du projet.

C'est une véritable révolution technologique qui, non seulement apporte fiabilité et efficacité et sécurité aux usagers, mais aussi modernité et sécurité aux entités publiques, privées et économiques basées dans les Hautes-Pyrénées.



CHIFFRES CLÉS :

469 communes reliées à la fibre ;

7 860 km de fibre tirés ;

170 000 logements éligibles (soit 95 %).

Projets de contournement de Tarbes et de Vic-en-Bigorre

Routes

Les deux projets avancent avec un objectif commun : le démarrage des travaux au 4^e trimestre 2027.

Contournement de Tarbes : un projet structurant pour le territoire

Ce projet vise à créer une nouvelle voie de contournement routier à l'échelle de l'agglomération tarbaise et du département. Il s'inscrit dans une logique d'aménagement durable du territoire.

Objectifs du projet :

- Améliorer la sécurité et le cadre de vie dans les communes concernées (Bours, Bazet, Orleix, Aureilhan, Séméac) ;

- Réduire les nuisances (bruit, pollution) liées au trafic routier dans les centres-bourgs ;
- Éliminer le trafic de transit des poids lourds dans ces zones urbaines denses.

Contournement de Vic-en-Bigorre : une réponse attendue à une problématique de sécurité

Ce projet vise à répondre à une situation problématique : **environ 250 poids lourds traversent chaque jour le centre-ville de Vic**, entraînant nuisances et insécurité.

Objectifs du projet :

- Supprimer le trafic de transit des poids lourds en centre-ville ;
- Améliorer le cadre de vie pour les habitants : moins de bruit, moins de pollution, plus de sécurité ;
- Offrir une meilleure fluidité de circulation à l'échelle locale et départementale.

L'année 2024 a permis la réalisation des études techniques et environnementales (trafic routier, bruit, qualité de l'air...) et la préparation du dossier de concertation préalable dans le cadre d'une large information et participation du public.



L'aéroport prend de la hauteur

Syndicat Mixte Pyrénia

L'année 2024 a confirmé la bonne dynamique de l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Avec près de 577 000 passagers enregistrés, dont 83 000 sur les segments charters, la fréquentation de la plateforme reste solide et conforme aux prévisions, s'inscrivant dans la continuité des excellents résultats de 2023.

Après un mois de juillet marqué par un ralentissement temporaire du trafic en raison des Jeux Olympiques de Paris 2024, l'activité a connu une nette reprise en fin d'été. Le mois d'août a même enregistré un **taux de remplissage record de près de 90 %**, illustrant l'attrait croissant de l'aéroport. Cette performance s'explique notamment par le succès de la liaison Paris-Orly, opérée par la compagnie Volotea, qui offre aux voyageurs une souplesse optimale pour leurs déplacements vers la capitale, ainsi que par l'essor des lignes lowcost, dont l'offre toujours plus variée continue de stimuler la fréquentation.

Avec un total de **577 000 passagers annuels** et une desserte de plus de **13 destinations** en Europe par lignes régulières,

L'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées conforte sa place de 3^e aéroport de la région Occitanie. La proximité avec la Cité Mariale de Lourdes continue de soutenir une part importante du trafic charter, contribuant à la vitalité de l'aéroport.

Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations majeures. Les travaux d'extension des parkings ont été lancés, visant à améliorer l'accueil des voyageurs et le confort des usagers.

L'ensemble des projets poursuivis illustre la volonté du Syndicat mixte Pyrénia de modernisation et d'expansion de l'aéroport afin de répondre aux besoins des voyageurs et des compagnies aériennes, tout en consolidant son rôle d'acteur incontournable du transport aérien en Occitanie.

CHIFFRES CLÉS :

577 000 passagers au total ;

83 000 passagers sur les segments charters ;

13 destinations proposées.







SOLIDARITÉ

Former aux enjeux de santé publique

Protection Maternelle Infantile

Les équipes de Protection Maternelle et Infantile (PMI) proposent des actions ciblées et adaptées pour accompagner les enfants et leur famille. La journée annuelle des professionnels de la PMI est un moment clé pour renforcer les connaissances et les pratiques autour des enjeux de santé publique.

Le 20 juin 2024, au lycée climatique René Billières à Argelès-Gazost, **plus de 60 professionnelles ont participé à la journée de formation annuelle organisée par le service de PMI**, sous le thème **des liens entre santé et environnement**.

La matinée a été consacrée à des conférences animées par des spécialistes autour de différents thèmes (l'impact de l'environnement sur les infections respiratoires, les actualités pédiatriques, les perturbateurs endocriniens, etc.). L'après-midi a été dédié à des ateliers

pratiques pour approfondir d'autres thématiques (aménagement des espaces intérieurs, conseils pour favoriser le développement psychomoteur, prévention des troubles posturaux, prévention des accidents domestiques, etc.)

La journée s'est clôturée par une séance d'échanges sur les actualités départementales, telles que la gestion de l'épidémie estivale de coqueluche, les résultats des actions pour les demandeurs d'asile (PRAHDA) et la réforme des missions des réseaux Petite Enfance.

Ces journées de formation, organisées chaque année dans différents territoires du département, sont essentielles pour renforcer les pratiques professionnelles et sensibiliser aux enjeux de santé et d'environnement. Elles soulignent l'importance de l'accompagnement global de l'enfant et de sa famille.



CHIFFRES CLÉS :

627 assistantes maternelles sur le territoire au 31 décembre 2024 ;

38 premiers agréments délivrés dans l'année ;

2 214 places agréées ;

18 maisons d'assistants maternels (MAM).

Un défi de continuité et de stabilité

Protection de l'Enfance



La protection de l'enfance, essentielle pour l'accompagnement des enfants en situation de vulnérabilité, repose sur plusieurs types de prises en charge, en fonction des besoins spécifiques de chaque jeune. Ces modalités sont déterminées en fonction de leur histoire, de leurs traumatismes et de leur développement.

Dans notre département, trois grandes modalités d'accueil se distinguent, chacune offrant des conditions spécifiques en fonction des besoins des enfants.

L'accueil familial : une solution privilégiée

L'accueil familial consiste à confier un enfant à des professionnels agréés par le Conseil départemental, qui l'accueillent à leur domicile de manière permanente. Ce mode de prise en charge, privilégié dans notre département, offre des conditions proches de la vie familiale, propices à un développement harmonieux.

Cependant, ce mode d'accueil connaît des difficultés croissantes : le nombre d'assistants familiaux diminue et les nouveaux recrutements n'arrivent pas à compenser cette perte. De plus, cette solution est difficilement applicable aux grandes fratries, ainsi qu'aux

enfants ayant des troubles du comportement ou aux adolescents.

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) : une structure collective

Les MECS offrent un cadre plus structuré, adapté aux enfants ou adolescents nécessitant un suivi plus intensif. Ces établissements accueillent des jeunes dans un environnement collectif. Les MECS proposent plusieurs projets éducatifs, notamment pour l'autonomie ou pour l'accueil des grandes fratries.

Dans notre département, trois MECS sont autorisées, mais elles peinent à répondre à la demande croissante, en raison de la hausse des placements et du manque de places disponibles.

Les lieux de vie : un compromis entre accueil familial et MECS

Les lieux de vie représentent un compromis entre l'accueil familial et la MECS. De taille plus petite, ces structures proposent un environnement de style familial, avec une permanence éducative. Elles offrent un cadre collectif avec un effectif restreint (moins de 6 personnes) mais avec une attention plus individualisée, ce qui peut être plus adapté à certains jeunes.

Dans l'ensemble du territoire national, la protection de l'enfance fait face à une demande croissante, avec une activité en hausse qui engendre une pénurie de places disponibles. Cette situation complique la mise en place de parcours stables et adaptés pour les enfants, car les priorités se portent souvent sur l'urgence de protéger.

CHIFFRES CLÉS :

- **553** enfants placés en accueil familial sur l'année ;
- **383** enfants placés en MECS sur l'année ;
- **10** enfants placés en lieux de vie ;
- **235** assistant(e)s familial(e)s embauchés par le Conseil départemental ;
- **319** agréments d'assistant(e) familial(e) délivrés ;
- **3** maisons d'enfants à caractère social (MECS) ;
- **2** lieux de vie.

Mieux coordonner pour mieux accompagner

Réunions Territoriales Autonomie

Depuis 2016, les Réunions Territoriales Autonomie (RTA) s'imposent comme un outil clé pour améliorer la coordination entre les professionnels intervenant auprès des personnes âgées ou en situation de handicap. Initiées par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), elles se déroulent sur l'ensemble du territoire départemental dans les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC).

Un lieu d'échange et de collaboration

Ces réunions trimestrielles réunissent une dizaine à une vingtaine de professionnels :

- Les services départementaux (services seniors, Parcours Handicap de la MDA, le service logement) ;
- Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ;
- Les équipes médicales et sociales (Équipe Mobile Gériatrique, SSIAD, DAC, assistantes sociales de Soins Médicaux et Réadaptation) ;
- L'association tutélaire (UDAF) et plateformes de répit.

Ces rencontres visent plusieurs objectifs :

- Partager les actualités des structures et les nouveaux dispositifs ;
- Coordonner des réponses sur des situations individuelles complexes, dans le respect du secret professionnel ;
- Proposer des actions préventives en faveur des personnes de plus de 60 ans et des personnes en situation de handicap.

Un outil au service de l'autonomie

La montée en puissance de ces réunions reflète une dynamique de collaboration renforcée. Depuis leur création, le nombre de participants n'a cessé d'augmenter, illustrant leur utilité pour les acteurs locaux.

Cette mobilisation constitue un socle solide pour le déploiement du **Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA)**, prévu en 2025. Porté par la loi du 8 avril 2024, le SPDA vise à simplifier les démarches des usagers et à fluidifier leurs parcours grâce à un engagement commun des acteurs de l'autonomie.



CHIFFRES CLÉS :

5 territoires (bassins gérontologiques) ;

4 réunions par an et par territoire (20 réunions au total) ;

53 structures participantes représentées par

84 professionnels.

Soutenir l'aide à domicile

Autonomie

Le Département des Hautes-Pyrénées poursuit une politique active de soutien à domicile et se mobilise aux côtés des Services Autonomie à Domicile (SAD) pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Depuis 2023, le Département s'est engagé dans l'attribution d'une dotation complémentaire aux SAD pour le financement d'actions améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur, bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH).

La dotation qualité permet aux SAD de toucher une dotation complémentaire qui peut aller, en 2024, jusqu'à 3,31 € supplémentaires par heure d'APA ou de PCH effectuée. Elle est allouée par le Département et est financée en intégralité par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Les structures contractualisent avec le Département via un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et s'engagent à mener des actions qui doivent permettre de réaliser un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités ;
- Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés ;
- Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire ;
- Apporter un soutien aux aidants des personnes accompagnées ;
- Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants ;
- Lutter contre l'isolement des personnes accompagnées.

Courant 2024, le Département a pu dresser un premier bilan positif. Les CPOM ont permis entre autres d'engager des actions pour soutenir l'attractivité et la fidélisation des intervenants à domicile, avec la mise en place de parcours d'intégration du nouveau salarié (mise en place de binômes / actions de tutorat) ou d'actions pour faciliter la mobilité des intervenants.

Ce dispositif est poursuivi pour l'année 2025.



CHIFFRES CLÉS :

13 CPOM signés en 2023 et 2024 ;

3 M€ de crédits attribués aux SAD au titre de la dotation qualité en 2024 ;

12 SAD ont directement bénéficié de la Dotation Qualité représentant

5 053 bénéficiaires de l'APA/PCH.

Une dynamique innovante au service de l'emploi

Insertion

L'accès à l'emploi est une priorité. Le Département a su innover en lançant son initiative « Ha-Py actifs » en 2018. Il poursuit aujourd'hui son action en répondant à des appels à projets de l'État pour accompagner les bénéficiaires du RSA vers une insertion durable.

Une expérimentation ambitieuse

Dans le cadre de la loi Plein Emploi, le Département s'est porté volontaire pour tester un « accompagnement renoué des bénéficiaires du RSA » sur les territoires pilotes d'Adour Madiran et du bassin d'emploi de Lourdes. Cette initiative propose aux bénéficiaires de consacrer de 1 à 15 heures par mois à des activités structurantes.

L'objectif : offrir un accompagnement individuel renforcé et des actions collectives pour aider les participants à lever leurs freins à l'emploi, tout en favorisant une insertion rapide et durable.

Une collaboration renforcée

Cette expérimentation repose sur une collaboration étroite entre les acteurs de l'insertion et de l'emploi. Grâce à ce travail partenarial, des outils et actions partagés sont mis à disposition pour bénéficier à tous les publics en insertion.

Des résultats prometteurs

Avec 1 230 bénéficiaires du RSA intégrés dans ces projets, le Département concrétise son ambition d'innover et d'accompagner les plus fragiles vers une insertion durable.

En investissant dans des solutions adaptées et partenariales, le Département trace la voie vers une insertion sociale et professionnelle plus inclusive.



CHIFFRES CLÉS :

857 retours à l'emploi ou formation ;

1 230 bénéficiaires du RSA participent aux nouveaux projets d'accompagnement ;

25% des foyers au RSA ont une activité professionnelle ;

101 contrats aidés.



Un habitat pour Tous

Logement

Le Département des Hautes-Pyrénées et l'État collaborent activement pour combattre le mal-logement à travers le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD). Ce plan vise à garantir un accès durable à un logement décent pour les ménages en difficulté.

Un plan ambitieux pour un logement adapté

Le PDALHPD a pour mission de mobiliser et développer l'offre de logement et d'hébergement, tout en proposant un accompagnement social adapté. En 2024, les acteurs locaux, institutionnels et associatifs ont été consultés pour évaluer le plan précédent (2018-2024) et rédiger un nouveau plan pour 2025-2029.

Le nouveau PDALHPD s'articule autour de trois objectifs stratégiques :

- **Adapter l'offre de logement et d'hébergement aux besoins** : création d'une cartographie des logements disponibles, rénovation du parc communal, mobilisation du parc privé, et développement du logement très social (PLAI).
- **Fluidifier et sécuriser les parcours locatifs** : soutien à l'accès et au maintien dans le logement grâce à des dispositifs comme le service public de la rue au logement.

- **Renforcer le pilotage et la coordination du plan** : mise en place d'instances décisionnelles et techniques pour suivre les actions, surmonter les obstacles et ajuster les initiatives.

Une démarche collaborative

La construction du PDALHPD repose sur une méthodologie participative. Plus de 20 structures ont été consultées, notamment des associations, des collectivités locales, des bailleurs sociaux, et des professionnels du secteur social.

CHIFFRES CLÉS :

334 accompagnements sociaux réalisés par le service logement ;

1669 aides attribués dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement (FSL) pour un montant total de 797 867 € ;

Aides habitat :

51 aides attribuées aux propriétaires bailleurs pour un montant total de 199 973 € ;

186 aides aux propriétaires occupants pour un montant total de 388 855 €.

Faciliter l'accès aux soins

Schéma Santé départemental



L'accès aux soins sera toujours une priorité. Le Département, collectivité de proximité, mène une politique volontariste pour faciliter l'accès aux soins et l'aménagement en santé, en partenariat avec les acteurs locaux.

On peut noter notamment :

- La contribution au financement d'infrastructures en santé dans le cadre du développement territorial ;
- La participation au guichet unique Ha-Py santé ;
- La contribution à la réduction des inégalités d'accès aux soins par l'acquisition du camion Préven'timm qui sillonne le territoire départemental dans le cadre d'actions de prévention et de dépistage au plus près des habitants ;
- La participation à l'ouverture du centre de soins non programmés ;
- La mise à disposition d'un programme immobilier à destination des internes en médecine ;
- Le soutien au développement d'une méthode innovante de délivrance de chimiothérapie

intrapéritoneale (PIPAC) ;

- Le soutien financier aux manifestations organisées par les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

Pour faire face aux enjeux locaux en matière d'attractivité médicale et à la nécessaire prise en compte des contraintes budgétaires institutionnelles, l'Assemblée départementale a adopté en sa séance du 13 décembre 2024 un schéma directeur afin de clarifier le positionnement du Département, prioriser ses actions en matière de santé et se coordonner avec ses partenaires.

Centre de soins non programmés

En décembre 2023, le Centre de soins non programmés a ouvert sur le site de la Clinique Ormeau-Pyrénées au sein de « l'Espace Santé » et montre l'implication de la Collectivité dans le domaine de la santé face à la problématique de désertification médicale.

Le Centre résulte de la collaboration entre la Mutualité Française Hautes-Pyrénées, l'Agence Régionale de Santé Occitanie, le Département et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hautes-Pyrénées.

Il a vocation à soulager les services d'urgences du département en prenant en charge les soins non urgents mais qui ne peuvent être repoussés.

CHIFFRES CLÉS :

Actions de dépistage :

- **77** journées de dépistage ;
- **667** actes de mammographie ;
- **408** actes de frottis ;
- **307** remises de kit colorectal.

Actions de prévention :

- **27** actions réalisées ;
- **24** journées de prévention ;
- **981** personnes sensibilisées ;
- **280** personnes accueillies dans le camion.

TÉLÉ IMAGERIE MÉDICALE MOBILE

TIMM
TÉLÉ IMAGERIE MÉDICALE MOBILE



HAUTES-PYRÉNÉES
2 DÉPARTEMENTS

TÉLÉ





COLLÈGES, BÂTIMENTS ET NUMÉRIQUE

Bien manger au collège

Restauration scolaire

Le Département continue de placer la qualité des repas au cœur de ses actions, avec un double objectif : garantir une alimentation saine et équilibrée tout en préservant le pouvoir d'achat des familles. Chaque jour, 6 000 repas de qualité sont servis dans les collèges publics des Hautes-Pyrénées.

Des repas de qualité pour tous

Les 18 collèges publics du Département disposent de leur propre cuisine, où 36 cuisiniers et 93 agents assurent la production et le service des repas. Ces derniers se distinguent par :

- L'utilisation de produits frais et locaux ;
- La validation des menus par une diététicienne, garantissant l'équilibre nutritionnel ;
- Des équipements performants et une hygiène irréprochable grâce à la formation continue des agents.

Face à l'inflation, un soutien renforcé

En 2024, l'inflation alimentaire a fait grimper le coût d'un repas à 8,50 €. Pour limiter l'impact sur les familles, le Département a pris en charge 50 % de cette hausse. Ainsi, la participation des familles a été maintenue à 3,60 € par repas (base forfait demi-pensionnaire sur 4 jours), tandis que le Département contribue à hauteur de 4,90 €, soit 58 % du coût total.

Une aide pour les élèves boursiers

Le Département a également instauré un dispositif d'aide complémentaire pour les

collégiens boursiers demi-pensionnaires. Selon la bourse, cette aide annuelle s'élève entre 45 € et 80 €. Elle bénéficie aux familles les plus modestes résidant dans les Hautes-Pyrénées, représentant un effort financier de 84 500 € en 2024.

À travers ces actions, le Département réaffirme son engagement : offrir une restauration scolaire de qualité tout en limitant l'impact financier sur les familles.



CHIFFRES CLÉS :

18 collèges publics gérés par le Département ;

7 600 élèves inscrits dans les collèges publics ;

1,1 M de repas produits dans l'année, soit environ **6 000** repas par jour confectionnés pour les collégiens et le personnel des établissements ;

1 400 repas quotidiens sont par ailleurs produits à l'attention des écoles de communes rurales ;

36 cuisiniers ;

93 agents polyvalents d'entretien et de restauration.



Accompagner les actions éducatives

Éducation

Le Département propose et subventionne des actions éducatives à destination des 18 collèges publics des Hautes-Pyrénées. Elles visent à accompagner les collégiens dans leur cursus pédagogique.

La découverte du ski

Cette opération est menée auprès de classes de 6^e et de 5^e dans tous les collèges des Hautes-Pyrénées. Entièrement gratuites pour les collégiens, trois sorties leur permettent de découvrir et d'apprendre les bases du ski. **Le transport des élèves est entièrement pris en charge par le Département à raison de 17 775 € au titre de l'année scolaire.** Les forfaits sont offerts par les stations et des loueurs de matériel mettent à disposition les équipements nécessaires. Les écoles de ski affectent des moniteurs gratuitement pour encadrer les débutants 2 heures par jour. Près de 700 élèves ont déjà bénéficié de ce dispositif au titre de l'année scolaire 2023/2024.

Dispositif « Orchestre à l'école »

Les collèges Desaix à Tarbes, du Val d'Arros à Tournay et Gaston Fébus à Lannemezan

ont adhéré au Projet « Orchestre à l'École ».

Ce dispositif transforme une classe de cinquième en orchestre pour une durée de 3 ans. L'orchestre devient une matière à part entière dans l'emploi du temps des élèves. Ils reçoivent en moyenne 1 heure de cours d'instrument et 1 heure de cours d'orchestre par semaine. Les professeurs d'écoles de musique ou de conservatoires se déplacent au sein des établissements scolaires et travaillent en étroite collaboration avec les professeurs de l'Éducation nationale. Les élèves, qui pour la majorité d'entre eux n'ont jamais fait de musique, jouent en quelques semaines en groupe un répertoire spécialement créé pour l'occasion. **Le Département accompagne ce dispositif à hauteur de 8 336 € par an et par collège afin de doter les établissements des instruments de musique nécessaires.**

Mieux connaître le Pic du Midi

334 élèves issus de 9 collèges des Hautes-Pyrénées ont bénéficié d'une aide du Département pour visiter l'observatoire du Pic du Midi au titre de l'année scolaire 2023/2024. Ce dispositif se répète chaque année au bénéfice de nos collégiens afin de promouvoir ce patrimoine emblématique.

La mobilité des collégiens

Dans le cadre du programme « MOBY », les collèges de Loures-Barousse, Saint-Laurent-de-Neste et Argelès-Gazost ont été accompagnés pour développer l'écomobilité scolaire. Ce dispositif inclut la mise en place de plans de déplacements, des ateliers de sensibilisation, des marches exploratoires, et des supports pédagogiques pour encourager des déplacements réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Des infrastructures renforcées pour une pédagogie innovante

Numérique dans les collèges

Omniprésent dans notre quotidien, le numérique joue également un rôle essentiel dans l'environnement pédagogique des collégiens. Le Département des Hautes-Pyrénées s'engage activement dans le développement du numérique éducatif, soutenant de manière durable l'apprentissage des jeunes générations.

La contribution du Département se concrétise par des investissements dans les infrastructures numériques des collèges. Cela inclut notamment la fourniture de matériels performants (ordinateurs, tablettes, etc.) et la modernisation des réseaux de communication avec la fibre optique et des points d'accès Wi-Fi. Ces équipements permettent de créer un environnement numérique propice à des apprentissages interactifs et connectés.

Dès la rentrée de septembre 2024, une étape supplémentaire a été franchie avec l'augmentation significative des débits Internet.

L'accès principal à Internet des collèges est passé de 20 Mbps à 100 Mbps, tandis qu'un second point d'accès d'une capacité de 500 Mbps a été spécialement dédié au réseau pédagogique et aux activités liées aux apprentissages.

Un outil au service des enseignants et des élèves

Ces débits optimisés ouvrent de nouvelles perspectives pédagogiques et facilitent l'utilisation des outils numériques dans les établissements. Les classes mobiles (composées de tablettes) et les salles informatiques peuvent fonctionner de manière plus efficace, même lors d'activités en ligne ou en simultané.

Les enseignants peuvent ainsi proposer des méthodes d'enseignement interactives et innovantes. Pour les élèves, ces moyens contribuent à favoriser le développement des compétences essentielles dans leur apprentissage.

Par ces investissements, le Département des Hautes-Pyrénées affirme sa volonté de participer activement à la réussite éducative des jeunes. En accompagnant les enseignants et les élèves dans leur transition numérique, il contribue à la formation des collégiens, capables d'évoluer dans un environnement de plus en plus digitalisé.



CHIFFRES CLÉS :

200 bornes Wi-Fi ;

1 930 ordinateurs ;

400 vidéoprojecteurs ;

265 tablettes ;

3 agents du Département dédiés à la maintenance informatique ;

200 000 € ont été investis pour l'amélioration des réseaux informatiques dans les collèges (matériels actifs, courants faibles...) en 2024.

Améliorer les conditions d'accueil dans les collèges

Travaux dans les collèges publics

En 2024, près de 6 millions d'euros ont été investis pour répondre aux besoins des collèges du département. Cette enveloppe traduit l'engagement en faveur du confort et de la qualité d'accueil des élèves.



CHIFFRES CLÉS :

6 M€ investis en 2024 ;

1,3 M€ consacré à l'entretien courant et aux réparations ;

Plusieurs dizaines de chantiers engagés dans les différents collèges publics du département.



Des travaux structurants pour le bien-être des collégiens

Ce budget se divise entre des travaux d'entretien et de réparation, d'environ 1,3 million d'euros, et des investissements ciblés pour des travaux majeurs. Ces opérations permettent de garantir des infrastructures modernes, sûres et adaptées aux besoins des élèves et du personnel.

Les réalisations marquantes de l'année

Parmi les projets emblématiques de l'année, citons :

- **La réfection de l'entrée du collège Foch à Arreau**, offrant un accès modernisé et plus fonctionnel ;
- **La refonte des sanitaires du préau des collèges de Bagnères-de-Bigorre et de Séméac**, pour plus de confort et d'hygiène ;
- **La poursuite des travaux de rénovation des menuiseries** au collège Desaix à Tarbes et au collège Jean Jaurès à

Maubourguet, renforçant l'efficacité énergétique et le bien-être des occupants ;

- **La rénovation des façades et l'isolation des combles** du collège Victor Hugo à Tarbes, une intervention majeure pour réduire la consommation énergétique.

Ces réalisations illustrent l'engagement continu du Département pour une éducation de qualité, où le cadre de vie contribue pleinement à la réussite des élèves.



Améliorer les conditions de travail des agents

Travaux dans les centres d'exploitation des routes

En 2024, une enveloppe de 600 000 € a été consacrée à l'amélioration des centres d'exploitation et des agences des routes. Ces centres jouent un rôle essentiel pour l'accueil des agents et le stockage des engins et du matériel.

Rénovations et réaménagements

Plusieurs centres ont bénéficié de travaux de rénovation visant à améliorer les conditions de travail des agents :

- À **Argelès-Gazost, Sainte-Marie-Campan et Tarbes**, les vestiaires et les espaces de vie ont été entièrement rénovés ou réaménagés afin de garantir un environnement plus fonctionnel et agréable ;

- Au centre d'exploitation de **La Mongie**, une nouvelle chaudière à gaz a été installée. Cette initiative prépare une opération de rénovation énergétique plus large prévue pour les prochaines années.

Transition énergétique et production d'énergie renouvelable

Dans le cadre de la transition écologique, certains établissements ont été équipés de panneaux solaires :

- Les centres de **Bagnères-de-Bigorre** et de **Lalanne-Trie** disposent désormais d'installations photovoltaïques ;
- Le site de **Lourdes** en bénéficiera prochainement.

L'électricité produite est prioritairement autoconsommée sur place contribuant à une gestion durable des ressources.

Ces investissements témoignent de la volonté d'offrir aux agents des routes des conditions de travail optimales tout en intégrant des solutions durables dans la gestion des infrastructures.

Rénover notre patrimoine historique

Travaux dans les abbayes



En 2024, le Département a achevé la rénovation des toitures de l'aile aux Moines de l'abbaye de l'Escaladieu, un projet d'un coût total de 1,1 million d'euros. Ces travaux, étendus sur deux ans, témoignent de l'engagement du Conseil départemental à préserver un patrimoine emblématique du territoire.

Une restauration patrimoniale exemplaire

Les travaux ont exigé une attention particulière pour préserver l'intégrité du site et garantir le caractère historique du bâtiment. Supervisé par un architecte du patrimoine agréé, le chantier a mobilisé des artisans spécialisés dans les travaux de conservation. Les cheminées ont pu être restaurées et les charpentes consolidées avec soin pour respecter l'âme historique du lieu tout en assurant sa durabilité.

Avec cette restauration, l'abbaye de l'Escaladieu continue de témoigner de l'histoire de notre territoire, tout en renforçant son attractivité culturelle et touristique.

Une démarche solidaire pour les travaux à l'abbaye de Saint-Sever-de-Rustan

Propriété du Département des Hautes-Pyrénées depuis 2010, l'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan a déjà bénéficié d'importants travaux de restauration, notamment sur la toiture, la salle des Gypseries et les huisseries. En 2024,

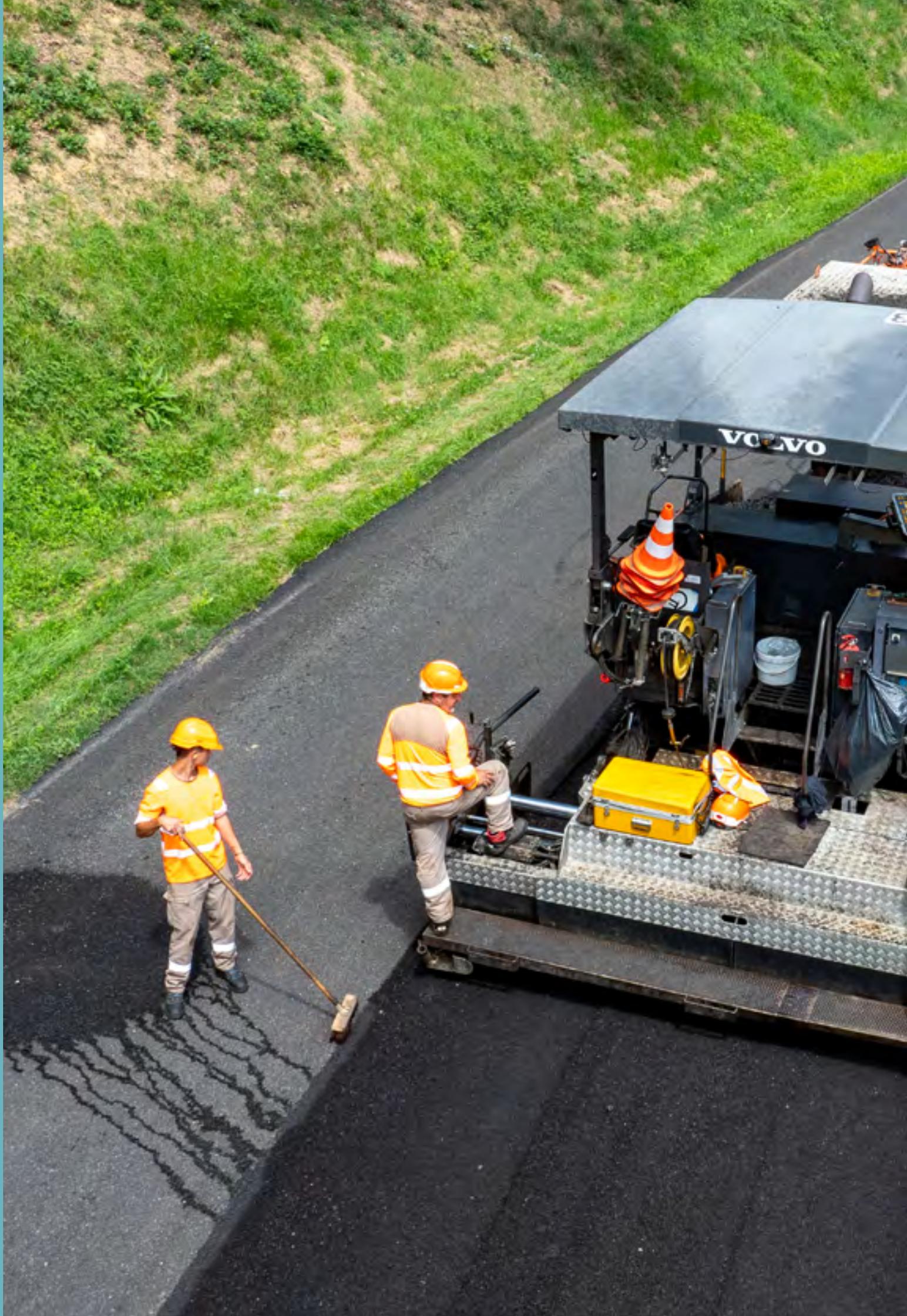
le Département a poursuivi son ambition de préserver et valoriser ce site historique en alliant restauration patrimoniale et insertion sociale.

Ce chantier, portant sur le petit vestibule et la salle à manger, a mobilisé une équipe de **12 bénéficiaires du RSA**. Ces participants ont bénéficié d'un accompagnement socio-professionnel, de formations pratiques et de qualifications, renforçant ainsi leurs compétences tout en répondant aux exigences de conservation du patrimoine.

CHIFFRES CLÉS :

1,1 M€ : coût total du projet de rénovation de l'abbaye de l'Escaladieu ;

12 bénéficiaires du RSA ont participé au chantier de Saint-Sever-de-Rustan.



An aerial photograph showing a road construction site. In the foreground, a large orange and black machine, likely a paver or spreader, is positioned on a newly laid asphalt surface. A worker in a yellow safety vest and white hard hat stands on the machine. To the right of the road is a steep, grassy embankment. In the background, another similar machine and a yellow truck are visible on the road. The overall scene is bright and clear, suggesting a sunny day.

ROUTES & MOBILITÉS

1,9 M€ de travaux d'urgence

Intempéries

Les Hautes-Pyrénées et particulièrement les vallées d'Héas et de la Neste ont été victimes, les vendredi 6 et samedi 7 septembre 2024, de crues et d'inondations dont l'intensité a conduit à une reconnaissance de catastrophe naturelle par l'Etat. Les services du Département ont immédiatement été mobilisés, dans la même logique opérationnelle qu'en 2013. Une enveloppe « dégâts d'intempéries » de 3 M€ est dédiée à ces situations d'urgence.

Des dégâts matériels considérables

Dans le secteur d'Héas, près de 500 m de chaussée départementale ont littéralement disparu sous l'effet des eaux. Les équipes ont donc été confrontées à des défis techniques importants pour rétablir la circulation et garantir la sécurité des usagers.

Des travaux d'envergure

Le Conseil départemental a mobilisé des moyens importants en urgence pour répondre à cette situation. L'objectif prioritaire était de garantir la sécurité des usagers en fiabilisant l'accès à la route. Dès vendredi soir, nos agents d'astreinte étaient sur place afin de nettoyer, baliser et sécuriser les principales zones à risque.

Vers une reprise progressive

Grâce à cette mobilisation rapide et coordonnée, la circulation a pu être rétablie progressivement sur la RD 922. Le Département a poursuivi ses efforts pour finaliser les travaux dans les meilleurs délais et prévenir de futures dégradations en renforçant les infrastructures existantes.



CHIFFRE CLÉ :

Le préchiffrage des travaux liés aux crues atteint un montant de **2,2 M€ TTC**.

Un accès sécurisé à La Mongie

Travaux de modernisation du Pont de Fer

Des travaux de modernisation de la Route départementale 918, au niveau du Pont de Fer menant à la station de « La Mongie », ont été réalisés en 2024. L'objectif de ces travaux est de garantir la sécurité des usagers de la route tout en fluidifiant la circulation.

Faire face aux défis de la montagne

Cette section de la RD 918 était connue pour ses virages serrés, rendant les croisements de véhicules encombrants difficiles. L'objectif principal était de sécuriser ces croisements tout en améliorant les conditions de circulation sur une route très

empruntée, aussi bien en hiver par les amateurs de sports de glisse qu'en été par les touristes. Ces améliorations se sont déroulées en plusieurs phases, en raison des contraintes climatiques, du flux touristique et du passage du Tour de France.

Les améliorations apportées

Cet investissement de **534 000 € TTC** a permis notamment :

- Un élargissement de la chaussée pour faciliter les croisements de véhicules ;
- Un renforcement des dispositifs de sécurité, notamment pour prévenir les risques liés aux conditions hivernales ;
- Des aménagements visant à réduire les risques d'embouteillage, particulièrement en période de forte affluence.

Ces travaux garantissent désormais un passage plus sûr pour tous les usagers de la route et visent à faciliter les déplacements des habitants et des visiteurs.



CHIFFRES CLÉS :

Coût des travaux : **534 000 € TTC** ;

Le réseau routier départemental représente **3 005 km** de routes, dont **1 379** en zone de montagne.



Rénover durablement

Travaux sur la RD 632 entre Chelle-Debat et Osmets

Le Département continue d'innover dans la rénovation de ses infrastructures routières. Les équipes des Routes et Mobilités ont rénové les 7,5 km de la route départementale 632 entre Chelle-Debat et Osmets grâce à un procédé écoresponsable. Ce chantier, réalisé à l'été 2024, illustre un engagement fort de la collectivité pour la transition écologique et la maîtrise des dépenses publiques.

Recycler pour mieux rénover

Contrairement à une réfection classique, cette opération repose sur une technique qui consiste à recycler intégralement le bitume existant. Une machine spécialisée fraise la chaussée sur une profondeur de 10 cm, récupère les matériaux avant de les réappliquer immédiatement à froid.

Ce procédé permet de réutiliser **100 % des matériaux**, supprimant ainsi le besoin d'apport extérieur.

Des bénéfices multiples

Le choix de cette technique présente de nombreux avantages :

- **Réduction des transports** : près de 800 trajets en poids-lourds ont été évités, soit 24 000 tonnes de matériaux qui ne circulent pas sur les routes ;

- **Amélioration du bilan carbone** : diminution de 80 % des émissions de CO₂ associées au chantier ;
- **Maîtrise des dépenses** : jusqu'à 40 % de réduction des coûts par rapport à une rénovation classique.

Un investissement au service de la sécurité des usagers

D'un montant de **1 742 000 € TTC**, ces travaux représentent un investissement responsable, alliant innovation, respect de l'environnement et qualité des infrastructures. Ils garantissent la sécurité des usagers de la route et améliorent la qualité de vie des habitants.

CHIFFRES CLÉS :

Montant total : **1 742 000 € TTC** ;

7,5 km de route rénovés ;

Réutilisation **100 %** des matériaux recyclés permettant une économie de **40 %** sur les travaux de rénovation.

Préserver nos ouvrages d'art

Étanchéité du pont sur la Garonne

Le pont sur la Garonne, reliant les communes de Loures-Barousse (Hautes-Pyrénées) et Barbazan (Haute-Garonne), a fait l'objet de travaux d'entretien et de modernisation. Construit en 1933, cet ouvrage d'art nécessitait une intervention pour garantir sa longévité et sa sécurité.

Une coopération entre Départements

Dans le cadre du programme d'amélioration du patrimoine des ouvrages d'art, les Départements des Hautes-Pyrénées (65) et de la Haute-Garonne (31) ont collaboré pour réaliser ce projet. Le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux, coordonnant les différentes étapes de l'opération.

Des travaux nécessaires pour l'étanchéité

L'intervention sur le pont a principalement porté sur des travaux de maçonnerie et d'étanchéité. Ces opérations étaient indispensables pour prévenir les infiltrations d'eau, protéger la structure et assurer la sécurité des usagers.

Un investissement maîtrisé

Ce projet mené en collaboration par les deux Départements permet de rénover cet ouvrage tout en maîtrisant les coûts de réalisation.



CHIFFRES CLÉS :

Coût total des travaux :

102 000 € TTC ;

80 m linéaires rénovés ;

1 564 ouvrages d'art sur l'ensemble du territoire départemental.

Un engagement pour les mobilités actives

Plan vélo

L'année 2024 a marqué un tournant décisif pour le développement des mobilités douces dans notre département. En décembre 2023, la collectivité a approuvé le Plan Vélo départemental, qui a déjà vu ses premières réalisations concrètes.

Le schéma vélo du Département repose sur **4 axes majeurs** :

- Infrastructures cyclables : Créer des aménagements adaptés pour une pratique sécurisée ;
- Stationnement vélo : Déployer des solutions sur tout le territoire ;
- Services et assistance : Faciliter les déplacements avec des outils pratiques ;
- Sensibilisation : Encourager l'usage du vélo auprès des collégiens, des sportifs et des publics précaires.

Renforcer la sécurité et améliorer les infrastructures

Pour garantir la sécurité des cyclistes, des accotements revêtus ont été aménagés au nord de Maubourguet. Parallèlement, la route des cols, un itinéraire prisé des amateurs de cyclisme, a

bénéficié d'importantes améliorations (revêtement, nettoyage régulier, etc.). Avec le revêtement complet du col d'Aspin, l'intégralité de la route des cols des Hautes-Pyrénées est désormais revêtue.

Une meilleure coordination pour des itinéraires clés

La création de comités d'itinéraires a permis de réunir les collectivités et acteurs concernés pour travailler ensemble sur des tracés adaptés et coordonner les efforts. Les liaisons prioritaires concernées incluent :

- Tarbes – Lourdes ;
- Tarbes – Bagnères – Sainte-Marie-de-Campan ;
- Tarbes – Vic – Maubourguet – Castelnau-Rivière-Basse.

Ces initiatives visent à offrir des parcours sécurisés, attractifs et connectés, facilitant ainsi les déplacements des cyclistes au quotidien et pour les loisirs.

Encourager les mobilités durables avec des VAE

Le Plan Vélo prévoit également l'introduction de **vélos à assistance électrique (VAE)** pour les agents départementaux. Pendant deux ans, **17 vélos** seront testés sur les principaux sites de l'agglomération tarbaise. Les bénéfices attendus sont multiples (gains de temps dans les déplacements professionnels, réduction des coûts liés aux transports motorisés, amélioration de l'activité physique).



Sécurité et confort pour les cyclistes

Travaux de mobilité

Le Département adapte ses infrastructures routières pour garantir une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers de la route. Dans ce cadre, le Conseil départemental a pris des mesures concrètes en améliorant certaines sections de la Route départementale 935, notamment entre Maubourguet et le Gers.

Un accotement revêtu pour plus de sécurité

Sur cette portion de la RD 935, des accotements revêtus ont été aménagés et intégrés à la chaussée. Ces travaux visent à offrir un espace sécurisé et dédié pour les cyclistes, leur permettant de circuler sereinement tout en réduisant les interactions directes avec les véhicules motorisés.

Une démarche concertée

Ce type de réalisation s'inscrit dans une vision globale, portée par des initiatives comme les comités d'itinéraires, qui rassemblent différents acteurs (élus locaux, associations, techniciens) pour penser des solutions adaptées aux enjeux de chaque territoire.

Un territoire en mouvement

L'aménagement de la RD 935 illustre la dynamique engagée par la Collectivité pour développer des infrastructures adaptées aux mobilités actives. Ces actions concrètes contribuent à améliorer le quotidien des habitants tout en renforçant l'attractivité du territoire pour les cyclotouristes.



CHIFFRE CLÉ :

Coût des travaux :

444 600 € TTC.



DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Département au rendez-vous des projets des collectivités

Solidarités territoriales

Le Département investit aux côtés des collectivités du territoire pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Depuis 2020, les dotations allouées aux politiques territoriales ont significativement augmenté :

- Le Fonds d'Aménagement Rural (FAR) est passé de **6,5 M€ en 2020 à près de 8 M€ en 2023**.
- Les appels à projets pour le développement territorial et la dynamisation des communes urbaines ont progressé de **2,8 M€ en 2020 à 3,8 M€ en 2023**.

En 2024, cet effort s'est traduit par un **budget de 19 M€, soit 25 % du budget d'investissement**. Ces fonds ont permis de financer divers projets portés par les collectivités du territoire : aménagement rural, développement territorial, tourisme, environnement, gestion des déchets, voirie communale, écoles, et réseaux d'eau et d'assainissement.

Malgré les contraintes budgétaires, le Département s'engage à maintenir ce niveau de soutien en 2025.

Les collectivités pourront continuer à bénéficier des différentes aides et appels à projets, dont les règlements sont disponibles sur le site du Département, rubrique aides et subventions.

Avec cet accompagnement, le Département réaffirme son rôle de partenaire clé pour le développement des territoires.

Guide des aides

Le Département est le partenaire naturel des collectivités et des associations du territoire. A ce titre, il a édité en 2024 un guide de ses aides à destination des porteurs de projets publics et privés.



Ce document rassemble les informations sur l'ensemble des dispositifs qui constituent le cœur de sa politique en matière de solidarité territoriale mais également dans les domaines du retour à l'emploi, de la culture et du sport. Distribué aux collectivités sous la forme d'un livret lors des réunions cantonales, il est également disponible sur le site internet du Département en format numérique.

CHIFFRES CLÉS :

FAR : **536** projets subventionnés au titre de l'aide aux communes rurales ;

Appels à projets : **37** projets structurants sur l'ensemble du territoire pour un montant total de **3,8 M€** d'aides versées.

Préserver nos ressources naturelles

Eau potable et assainissement

Avec 1,5 M€ inscrit annuellement à son budget, le Département se mobilise pour accompagner les collectivités dans leurs projets d'eau potable et d'assainissement. Ce dispositif financier est complété par un appel à projets spécifique au renouvellement des réseaux.

Fin 2022, les élus départementaux ont voté une disposition importante au niveau des collectivités départementales. Ambitieuse et volontariste, elle vise à financer le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement des collectivités.

En 2023, un budget de **500 000 €** a été consacré au lancement de ce dispositif, sous la forme d'un appel à projet. Une seconde session a été renouvelée en 2024 après le succès de 2023.

Il s'agit de contribuer à dynamiser les investissements visant à réduire les fuites d'eau sur les réseaux.

L'appel à projets « eau et assainissement » répond à plusieurs objectifs :

- Encourager une gestion patrimoniale vertueuse ;
- Mieux répondre aux enjeux de sobriété, de pénurie d'eau et de partage de l'eau entre tous les usagers ;
- Limiter les apports en eaux claires au niveau des stations

d'épuration et ainsi améliorer leur fonctionnement ;

- Réduire les départs d'eau non traitée vers le milieu naturel.

Cette initiative du Département a permis à plusieurs collectivités retenues pour les projets eau potable de bénéficier d'un accompagnement complémentaire de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Le Département envisage de renouveler annuellement cette démarche.



CHIFFRES CLÉS :

Date de dépôt des dossiers :
30 avril 2024 ;

8 opérations aidées en 2023
pour un montant total de
477 000 €.

Le Pic du Midi en route pour l'UNESCO

Tourisme



Le Département des Hautes-Pyrénées s'engage activement aux côtés du Pic du Midi de Bigorre pour faire reconnaître ce site exceptionnel comme patrimoine mondial de l'UNESCO. Après une première audition réussie, le dossier de candidature du Pic du Midi a été soumis le 15 octobre dernier au Comité Français du Patrimoine Mondial. Le dépôt final du dossier est prévu pour septembre 2025.

Pourquoi le Pic du Midi mérite-t-il d'être inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Le Comité Français du Patrimoine Mondial a reconnu la "valeur universelle exceptionnelle" du Pic du Midi, qui se distingue par :

- Un héritage scientifique unique : premier et plus ancien observatoire de haute montagne au monde, le Pic du Midi a joué un rôle déterminant dans le développement de l'astronomie et des sciences en altitude depuis le XIX^e siècle.
- Une relation harmonieuse entre l'Homme et la nature : le site témoigne d'une conquête pacifique et scientifique de la haute montagne, illustrant une forme de développement durable avant l'heure.
- Un paysage culturel emblématique : Le Pic du Midi, avec sa "cité-observatoire", offre un panorama unique qui reflète une période clé de l'histoire humaine.

CHIFFRES CLÉS :

145 169 visiteurs au Pic du Midi, soit la meilleure fréquentation depuis son ouverture au public en 2000 ;

Fréquentation en hausse de **2,6 %** par rapport à l'année record de 2023.

Une édition record !

Pyrénées Cycl'n Trip

La 8^e édition de Pyrénées Cycl'n Trip a eu lieu du 15 au 19 juillet 2024. Dans la roue des coureurs du Tour de France, les cyclistes pédalent en toute sécurité sur les cols des Hautes-Pyrénées. Les cols mythiques, fermés à la circulation des véhicules motorisés, sont réservés aux cyclistes. Un moment unique pour ces amateurs de la petite reine.

Pour cette 8^e édition, **plus de 6 600 participants**, avec environ **1 800 cyclistes pour le seul col du Tourmalet**, ont pu profiter de conditions exceptionnelles pour rouler sur l'un des plus beaux domaines cyclables du monde.

Une équipe d'organisation renforcée et de nouveaux partenaires étaient aux petits soins des cyclistes pour faire du Pyrénées Cycl'n Trip une expérience unique. Des ravitaillements en produits locaux ainsi qu'un service d'assistance mécanique étaient proposés sur les différents itinéraires.

Si les Haut-Pyrénéens profitent pleinement de l'évènement, 80 % des participants viennent de la France entière (Sud-Ouest, Pays de la Loire, Bretagne, Ile de France...) et de l'étranger (Espagne, Grande Bretagne, Belgique, Hollande) pour profiter de cette semaine de rêve grâce à la collaboration avec Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement qui réalise la communication de l'évènement.

Le succès est unanime : de nombreux témoignages, des remerciements, des encouragements fleurissent sur place et sur les réseaux sociaux. Des professionnels, hôteliers, tour-opérateurs, programment aujourd'hui des séjours autour du Pyrénées Cycl'n Trip.

La 9^e édition est programmée du 21 au 25 juillet 2025. A vos vélos !



CHIFFRES CLÉS :

- 5** jours ;
- 11** cols (réservés aux cyclistes) ;
- 6 670** participants ;
- 1 800** cyclistes au Tourmalet ;
- Une équipe de **100** personnes pour l'organisation ;
- Prochaine édition :
21 au 25 juillet 2025.

La Flamme Olympique illumine les Hautes-Pyrénées

Jeux Olympiques

Le département a reçu le relais de la Flamme Olympique le 19 mai 2024. Un moment historique.

Le passage de la Flamme Olympique dans les Hautes-Pyrénées a été un moment inoubliable, fruit d'un travail de coordination mené par les équipes du Département, en lien avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) et de nombreux partenaires locaux.

La journée a débuté au sommet du Pic du Midi de Bigorre, où l'ancien champion cycliste **Bernard Hinault** a allumé la flamme au lever du soleil avant de la transmettre à **Nicolas Lopez**, dernier champion olympique haut-pyrénéen.

À Louit, une halte surprise a rendu hommage à Bernard Lapasset, grand architecte des Jeux de Paris 2024.

Le parcours a ensuite mis en lumière les paysages emblématiques des Hautes-Pyrénées : une descente

spectaculaire en VTT du Pic du Jer par **Irénée Menjou**, des passages aquatiques au lac de l'Arrêt-Darré et sur l'Adour avec **Sandra Forgues** et **Frank Adisson**, champions olympiques en canoë biplace à Atlanta. Au cœur du cirque de Gavarnie, **Solène Jambaqué**, championne paralympique en para-ski, a porté la flamme dans un décor grandiose.

Autre moment fort de la journée, **Emi Natero**, accompagnée par l'Aide Sociale à l'Enfance, a traversé l'Hôtel du Département avec la torche, symbolisant l'engagement du Département envers sa jeunesse.

Enfin, le passage de la flamme à Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Lannemezan et Tarbes a permis au plus grand nombre de vivre l'émotion de cet événement exceptionnel.

CHIFFRES CLÉS :

4,5 millions de vues pour la vidéo du passage au Pic du Midi ;

33 000 spectateurs au bord des routes ;

100 relayeurs sur la journée dont 6 désignés par le Département.



Une étape inoubliable à Lourdes

Jeux Paralympiques

Le 25 août 2024, Lourdes a vibré au rythme du relais de la Flamme Paralympique, un moment de ferveur et d'émotion partagé entre athlètes, spectateurs et bénévoles.

Trois mois après avoir accueilli la Flamme Olympique, la cité mariale était la seule ville du Sud-Ouest sélectionnée pour recevoir l'une des douze flammes paralympiques. Un honneur que Lourdes a su sublimer en transformant le Jardin des Tilleuls en un véritable "Festival de la Flamme". De nombreuses animations et initiations aux sports olympiques et paralympiques ont rassemblé petits et grands, venus en nombre pour célébrer l'esprit du sport et de l'inclusion.

Le parcours de la Flamme, dessiné sous forme de boucle, permettait au public d'admirer la torche à trois reprises, portée à chaque

tour par un athlète différent. Parmi eux, le Département a eu l'honneur de désigner deux figures du sport local : **Nathalie Tyack**, para-skieuse originaire de Barèges et dernière athlète féminine des Hautes-Pyrénées à avoir participé aux Jeux paralympiques, ainsi que **Paul-Henri de Le Rue**, snowboarder et dernier médaillé olympique des Hautes-Pyrénées.

C'est dans une ambiance survoltée que **Johanne Vahe**, jeune femme accompagnée par l'Adapei, a eu l'honneur d'allumer le chaudron sous les acclamations de la foule scandant son nom. Un instant fort en symbolique

dans une ville qui accueille chaque année des milliers de personnes en situation de handicap et qui réaffirme, à travers cet événement, son engagement pour l'inclusion et l'accessibilité.

Cette journée exceptionnelle n'aurait pu voir le jour sans l'implication des **30 bénévoles** mobilisés via la plateforme « jeveuxaider.fr » et encadrés par les services du Département. Leur enthousiasme et leur dévouement ont fait de cette étape lourdaise un moment inoubliable de la route vers les Jeux Paralympiques de Paris 2024.



CHIFFRES CLÉS :

5 000 personnes ont participé à la manifestation ;
24 relayeurs dont 2 désignés par le Département.

Un week-end de légende dans les Hautes-Pyrénées

Tour de France

Pour sa 111^e édition, le Tour de France 2024 était de retour dans les Hautes-Pyrénées avec deux magnifiques étapes au programme. Une fois de plus, le Tour renouvelle son affection particulière pour notre territoire, que les coureurs traversent depuis 1910.

Samedi 13 juillet, le Tour de France a offert une nouvelle étape pyrénéenne d'anthologie. Les trois cols au programme de cette journée **Tourmalet, Hourquette d'Ancizan et Pla d'Adet** ont fait vibrer le public, massé sur les routes des Hautes-Pyrénées. Un décor grandiose pour une bataille au sommet, remportée avec brio par Tadej Pogacar qui s'est imposé en patron.

Pour cette 14^e étape, longue de 150 km entre Béarn et Bigorre, le Slovène a encore une fois prouvé qu'il était le maître des cimes. Attaquant dans les derniers kilomètres du Pla d'Adet, il a laissé sur place ses adversaires et s'est imposé en solitaire, 50 ans après la victoire de Raymond Poulidor sur ces mêmes pentes. Son dauphin au classement général, Jonas Vingegaard (Jumbo-Visma), termine à 40 secondes, impuissant face à la démonstration de force du leader d'UAE Emirates.

Le lendemain, lors de l'étape

entre **Loudenvielle et le Plateau de Beille** en Ariège, Pogacar a enfoncé le clou avec une nouvelle victoire éclatante, s'affirmant comme le grand favori de cette Grande Boucle 2024.

Les Hautes-Pyrénées, théâtre historique du Tour de France

Chaque année, les étapes pyrénéennes sont un moment phare du Tour. La ferveur du public, venu en nombre soutenir les coureurs, témoigne de l'engouement historique pour la Grande Boucle dans les Hautes-Pyrénées. Mais cet événement ne pourrait se dérouler sans l'engagement du Département des Hautes-Pyrénées et de ses agents.

Présents bien en amont de la course, ces derniers assurent la remise en état des chaussées et la sécurisation des parcours. Le jour de l'étape, ils veillent à la signalisation des zones à



risque et à la protection du public et des coureurs. Après le passage du peloton, ils ont nettoyé et remis en état les routes pour garantir une circulation fluide et sécurisée.

Grâce à leur travail, l'accueil du Tour de France dans les Hautes-Pyrénées est toujours un succès. Cette édition 2024 ne fait pas exception, offrant une magnifique vitrine à un territoire taillé pour le cyclisme et la passion du sport.

Rendez-vous en 2025 pour une édition exceptionnelle sur les routes pyrénéennes !

CHIFFRES CLÉS :

Près de **4,35 M** de téléspectateurs en moyenne et un pic d'audience à près de : **5,9 M** pour l'étape 14 Pau > Saint-Lary-Soulan Pla d'Adet ;

6 M de téléspectateurs pour l'étape 15 Loudenvielle > Plateau de Beille ;

190 pays couverts à travers le monde ;

83 agents de la Direction des Routes et Mobilités mobilisés.

La Vallée du Louron, capitale mondiale du VTT

Pyrénées Bike Festival

Depuis 2018, au cœur de la Vallée du Louron à Loudenvielle, le Pyrénées Bike festival s'est imposé comme un rendez-vous incontournable du VTT mondial. En cinq éditions seulement, cet événement sportif et festif, ouvert à tous, est devenu un pilier de la scène internationale.

Le festival a franchi cette année un cap majeur : il figure désormais parmi les **8 manches de l'UCI MTB World Series**, le prestigieux championnat de VTT supervisé par l'UCI et promu par **Warner Bros**. Une reconnaissance qui propulse **Loudenvielle** au sommet du circuit mondial.

Si l'ADN du festival reste inchangé avec son salon, ses animations et ses épreuves

ouvertes aux amateurs et aux enfants, sa **réputation explose** grâce aux compétitions phares du combiné « Gravity » : la **descente (DHI) et l'enduro (EDR)**.

L'édition 2024 a confirmé cet engouement avec des chiffres impressionnants : **47 000 visiteurs, près de 4 millions de téléspectateurs, 1 000 coureurs et 80 exposants**. Un succès retentissant qui renforce

la confiance de l'UCI dans l'organisation. Loudenvielle est même plébiscitée par les pilotes et les teams comme **la meilleure organisation du circuit !**

Enfin clou du spectacle, cette année, le festival a eu l'honneur d'accueillir deux légendes du VTT : **Isabeau Courdurier et Kilian Bron**.

Rendez-vous du 29 mai au 1^{er} juin 2025 pour une nouvelle édition au cœur du Louron !



CHIFFRES CLÉS :

47 000 visiteurs ;
4 millions de téléspectateurs ;
1000 coureurs ;
80 exposants.

Plongez au cœur du réel

Mois du film documentaire

Le Mois du Film Documentaire invite à explorer le monde à travers des projections captivantes. Dans les Hautes-Pyrénées, l'évènement ne se limite plus aux salles de cinéma et bibliothèques : il s'invite aussi dans les collèges et les EHPAD.

Les collégiens ont découvert « *Ligne de Vie* » de Barbara La Roze, un documentaire sur la highline, une discipline sportive vertigineuse pratiquée par des passionnés de montagne, complété par une démonstration de slackline pour une immersion totale. De leur côté, les résidents des EHPAD ont replongé dans leurs souvenirs avec « *Jadis : retour en arrière* » de William Cochet, un film qui mêle histoire et passion pour la montagne. Chaque séance est toujours

suivie d'échanges avec les réalisateurs, comme le veut le Mois du Doc. Les documentaires proposés ont été sélectionnés pour répondre au mieux aux attentes de chaque public.

Au total, **406 spectateurs, 8 collèges et 2 EHPAD** ont participé à cette belle aventure cinématographique. Un moment de partage et de réflexion, prouvant que le documentaire a le pouvoir de rassembler toutes les générations !

En offrant un accès privilégié au cinéma documentaire, le Département des Hautes-Pyrénées contribue à enrichir la vie culturelle de tous ses habitants et à favoriser la curiosité et l'esprit critique de toutes les générations.



CHIFFRES CLÉS :

8 collèges ;
2 EHPAD ;
406 spectateurs ;
pour ces projections
spécifiques.



Votre bibliothèque à portée de clic !

Ma Médiathèque Numérique 65

Depuis le mois de juin 2024, l'ensemble des habitants des Hautes-Pyrénées a accès à une offre de ressources numériques en ligne. Livres, films, presse... tout un univers culturel pour tous, partout et tout le temps.

Vous êtes à la recherche de nouvelles lectures, de films passionnants, de magazine de presse ou d'une formation en ligne ? **Ma Médiathèque Numérique 65** est fait pour vous !

Ce portail, fruit d'un partenariat entre la Médiathèque départementale et le réseau des bibliothèques de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, offre un accès illimité à une multitude de ressources numériques.

Grâce à une interface intuitive et facile à prendre en main, il est désormais possible d'emprunter des

livres, de visionner des films, de consulter la presse ou bien encore de suivre des formations.

Le catalogue est régulièrement mis à jour afin de proposer régulièrement plus de nouveautés.

Pour profiter de tous ces services, il suffit d'être adhérent d'une bibliothèque des Hautes-Pyrénées. Une fois inscrit, l'accès au portail est possible depuis son ordinateur, sa tablette, son smartphone... à tout moment et où que l'on soit...

N'attendez plus pour vous inscrire auprès de votre bibliothèque !



CHIFFRES CLÉS :

Cinéma : plus de **18 000** oeuvres disponibles ;

Presse : plus de **2 000** titres de presse quotidienne et de magazines ;

Près de **1 000** titres de livres numériques ;

Plus de **2 000** cours sur **17** thématiques en autoformation ainsi que du soutien scolaire du primaire au lycée.

Un rendez-vous festif, sportif et solidaire

La fête des 3^e

En mai 2024, le Département des Hautes-Pyrénées a ouvert ses portes, pour la deuxième année consécutive, aux collégiens de 3^e pour une journée placée sous le signe du sport, de la rencontre et du partage. Inspirée des valeurs de l'olympisme, cette édition a une nouvelle fois rassemblé jeunes et intervenants autour de moments forts et inspirants.



Un évènement porteur de sens

Organisée dans le cadre du Pacte Jeunesse du Département, la Fête des 3^e est bien plus qu'une simple manifestation. Elle incarne la volonté de favoriser l'accès à l'éducation, de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur territoire et de les encourager dans leur parcours de vie.

Avec le soutien des services de l'Éducation nationale et de toutes les directions du Département, le Service Sport, Jeunesse et Vie associative a conçu un programme riche et varié. Les collégiens ont ainsi pu s'exprimer à travers des activités sportives et artistiques, tout en échangeant avec des sportifs de haut niveau.

Ces rencontres ont été l'occasion d'aborder des valeurs essentielles qui dépassent le cadre du sport : engagement, persévérance, respect, éthique, humilité et confiance en soi.

Parmi les temps forts de la journée, la conférence inspirante animée par Christophe Bichet a captivé l'auditoire. En partageant son expérience, ses stratégies d'adaptation face à la maladie et ses exploits, il a su transmettre un message puissant : croire en ses rêves, se fixer des objectifs et donner le meilleur de soi pour les atteindre.

Une mobilisation collective pour une journée réussie

La réussite de cette édition repose sur l'engagement de nombreux partenaires : 9 comités sportifs départementaux, le SDIS, l'Office Départemental des Sports, la compagnie DANS6T et la Ville de Tarbes, tous unis pour offrir aux jeunes une expérience inoubliable.

Pour les collégiens de 3^e, cette journée n'est pas seulement une célébration festive, elle marque aussi la fin d'un cycle et l'ouverture vers une nouvelle étape : le lycée. Une transition importante, abordée ici sous le signe du dynamisme, du partage et de l'ambition.

CHIFFRES CLÉS :

- 7** établissements scolaires ;
- 180** élèves ;
- 14** activités proposées.



L'abbaye s'habille "En Robe !"

Exposition d'art contemporain

Du 30 mars au 3 novembre 2024, l'abbaye de l'Escaladieu s'est parée d'œuvres audacieuses avec l'exposition "En Robe !", un parcours d'art contemporain réunissant 15 artistes. Inspirée par la soutane des moines qui peuplaient autrefois ces lieux, cette exposition interrogeait la robe sous toutes ses coutures : symbole social, objet de mémoire, seconde peau ou manifeste artistique.

Ils étaient **18 500 visiteurs** à arpenter les salles et jardins, découvrant des robes façonnées dans des matériaux aussi surprenants que poétiques. **Os, plumes, terre, pixels ou encore toile de spi** : chaque œuvre réinventait ce vêtement emblématique.

- Corine Borgnet sculptait la fragilité avec ses robes en os, tandis qu'Isa Barbier les suspendait en volées de plumes.
- Stéphanie Cailleau faisait surgir ses créations de terre, quand Jisoo Yoo les pixelisait et qu'Anne Ferrer les gonflait de couleurs avec ses structures en toile de spi.

- Le dialogue entre l'art et la nature s'invitait aussi dans les jardins : une botte géante chaussait un chêne sous l'impulsion d'Estelle Chrétien & Miguel Costa, tandis que le poème talisman de Rieko Koga enveloppait le grand noyer, et que Violaine Laveaux tressait des robes végétales.

Plus qu'un simple défilé artistique, "En Robe !" célébrait le **vivant, l'intime et l'imaginaire, touchant le public par sa force évocatrice.**

CHIFFRES CLÉS :
18 500 visiteurs ;
15 artistes.

Un travail de terrain et de transmission

Mission Inventaire

Depuis 2012, le Département et la Région Occitanie collaborent pour mener l'Inventaire du Patrimoine dans les Hautes-Pyrénées. Cette mission s'appuie sur trois axes : recherche documentaire, enquête de terrain avec les acteurs locaux et saisie des données sur la base nationale Gertrude. Elle intègre aussi des actions de médiation et de valorisation (expositions, formations, documents de visite...).



En 2024, l'inventaire s'est concentré sur plusieurs communes du Pays des Nestes, notamment la Barousse et le plateau de Lannemezan, encore peu étudiés. Cette exploration a permis d'identifier des vestiges archéologiques, des objets d'art et de documenter l'habitat villageois. L'exposition sur l'Art campanaire, créée en 2023, a été présentée à Aure-Louron et Galan, tandis qu'une conférence sur le baroque a eu lieu à Ourdis-Cotdoussan, en lien avec le patrimoine des Chemins de Compostelle.

Le chargé de mission surveille également les ventes d'objets patrimoniaux en ligne, facilitant des acquisitions ou des dons pour enrichir les Archives départementales. Il contribue à l'identification d'objets et de documents iconographiques, et participe aux Journées européennes de l'Archéologie et du Patrimoine ainsi qu'à diverses expositions et chantiers patrimoniaux.

Plusieurs publications ont vu le jour, explorant des thématiques variées : jardins des Hautes-Pyrénées, trésors baroques entre Tarbes et Lourdes, abbayes et sites inscrits au Patrimoine mondial.

Une restitution exceptionnelle à Saint-Sever-de-Rustan

En août 2023, le chargé de mission repère en vente aux enchères trois statuettes disparues depuis les années 1960 dans l'église de Saint-Sever-de-Rustan. Grâce à une action rapide impliquant la Commune, la DRAC, le Diocèse et la Gendarmerie, ces œuvres du XVIII^e siècle – ainsi qu'une quatrième retrouvée – seront officiellement restituées en septembre 2024, après plus de 50 ans d'absence.

CHIFFRES CLÉS :

- 27** communes étudiées ;
- Plusieurs centaines** d'objets recensés et photographiés ;
- 10** objets remarquables découverts ;
- 4** statues retrouvées.



Passem 2024

Culture Occitane

Era Passem qu'ei ua corruda a través era Gaconha de qui a per tòca d'amassar moneda. Eras tarjas recebudas que son balhadas a operators de qui an projectes entà transmèter e valorizar era lenca.

La Passem est une course de relais qui parcourt la Gascogne avec l'objectif de collecter des fonds. Les sommes reçues sont destinées à des opérateurs présentant des projets ayant pour objectif de transmettre et valoriser la langue.

Pendant la course, le témoin, symbole de la *lenca nostà*, est transmis de main en main à chaque kilomètre.

La Passem 2024 est partie de la place Jean Jaurès de Tarbes, le 29 avril, pour suivre un parcours de **5 jours** et plus de **1 100 kilomètres** jusqu'aux Arènes de Mont-de-Marsan.

Le Conseil départemental a collaboré activement au passage de la Passem en Bigorre. Le programme des *Escalas de Primtemps* a été adapté et *eth Dia deras escòlas* s'est déroulé au Haras de Tarbes le 29 avril pour permettre aux élèves des classes bilingues et des Calandretas d'y participer.

Le premier passage de relais a eu lieu dans la cour du Bâtiment du Pradeau du Département lorsque Nicolas Lopez s'est élancé avec le bâton-relais suivi par plus d'une centaine d'enfants.



CHIFFRES CLÉS :

Plus de **200 km** en Bigorre ;

4 projets aidés dans le département.

Accompagner les copropriétés vers la rénovation énergétique

Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées

Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées, le service public de la rénovation énergétique porté par le Département, en partenariat avec les acteurs du logement et de la construction ainsi que les 8 Communautés de Communes et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, intensifie son action auprès des copropriétés pour les sensibiliser et les accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique.

Afin de mieux répondre aux enjeux spécifiques des copropriétés, un travail collaboratif a été mené avec la délégation locale de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement 65 (ADIL 65). Trois axes majeurs ont été développés :

- **Des entretiens individuels** avec les syndics, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, pour approfondir leurs projets et identifier les leviers d'action ;
- **Un guide pratique** composé de 7 fiches thématiques pour accompagner les copropriétés à chaque étape de leur rénovation énergétique ;
- **Une sensibilisation accrue** sur l'accompagnement proposé par l'Agence Régionale Énergie Climat Occitanie.

Un engagement concret et des perspectives pour 2025

Lancée en 2023, cette dynamique a pris de l'ampleur en 2024 avec l'organisation de **cinq réunions d'information**, réunissant **34 copropriétés**, **12 syndicats professionnels** et **67 copropriétaires**.

Fort de cette mobilisation, Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées poursuivra et renforcera son action en 2025, afin d'encourager encore plus de copropriétés à franchir le pas de la rénovation énergétique.



CHIFFRES CLÉS :

5 réunions d'informations réunissant :

34 copropriétés ;

12 syndicats professionnels ;

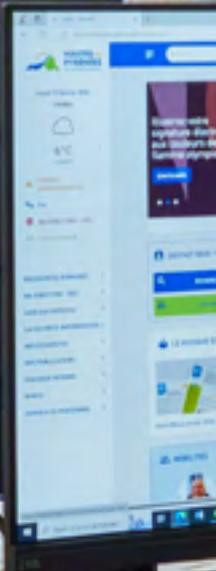
67 copropriétaires.

Rénov'Occitanie

Hautes-Pyrénées

Le service public de ma rénovation énergétique







RESSOURCES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Maîtriser les équilibres de la collectivité

Ressources Humaines

L'ensemble des éléments chiffrés sont arrêtés à la date du 31 décembre 2024.

La structure des effectifs

L'effectif total de la collectivité est de **1 773 agents**, de droit public ou de droit privé, permanents ou temporaires. Ils travaillent pour le Département ou mis à disposition / détachés auprès d'organismes tiers.

La collectivité privilégie l'emploi titulaire : elle ne recourt à l'emploi contractuel qu'en l'absence de fonctionnaires répondant aux exigences du poste ou sur des emplois spécifiques et ponctuels, par exemple les déneigeurs volontaires ou les contrats de projet.

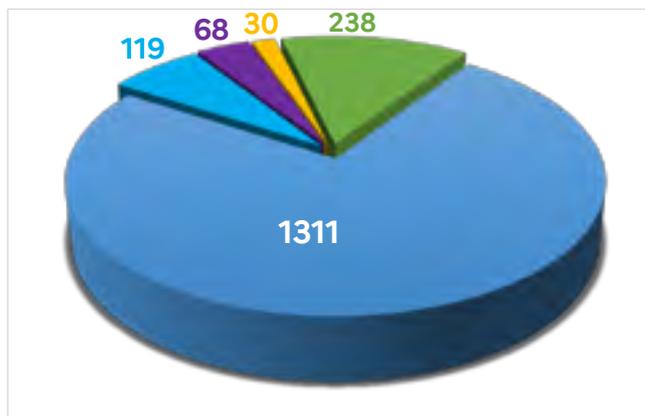
Néanmoins, pour certains métiers en tension, la collectivité recourt aux contrats sur des emplois permanents (**133 en 2024** contre 119 en 2023).

L'effectif permanent est réparti entre 56,5 % de femmes et 43,5 % d'hommes.

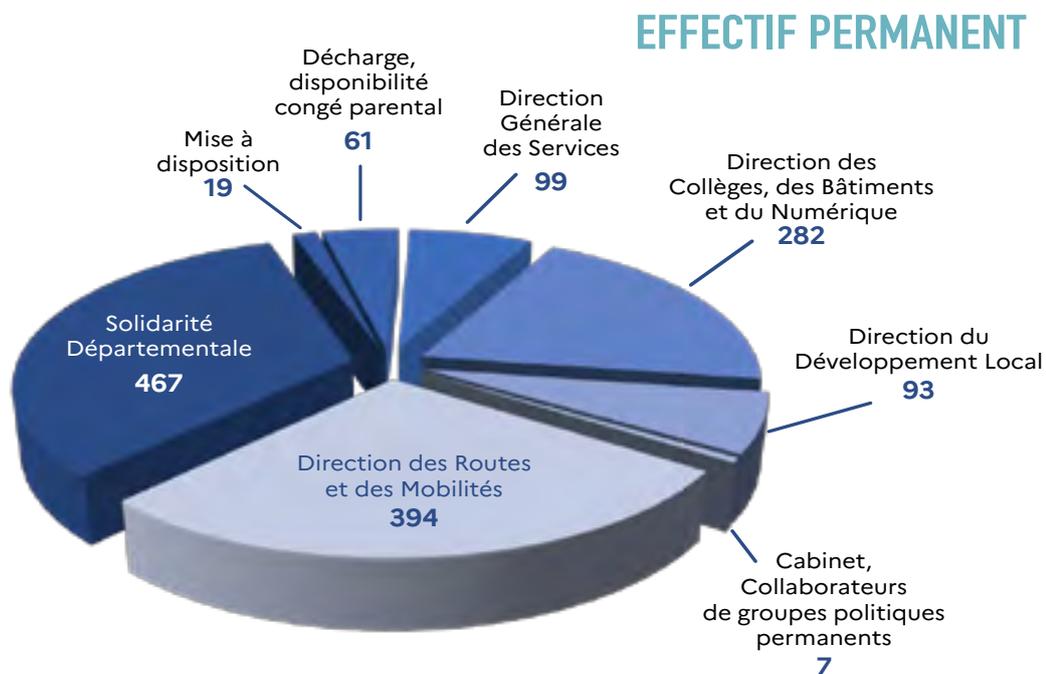
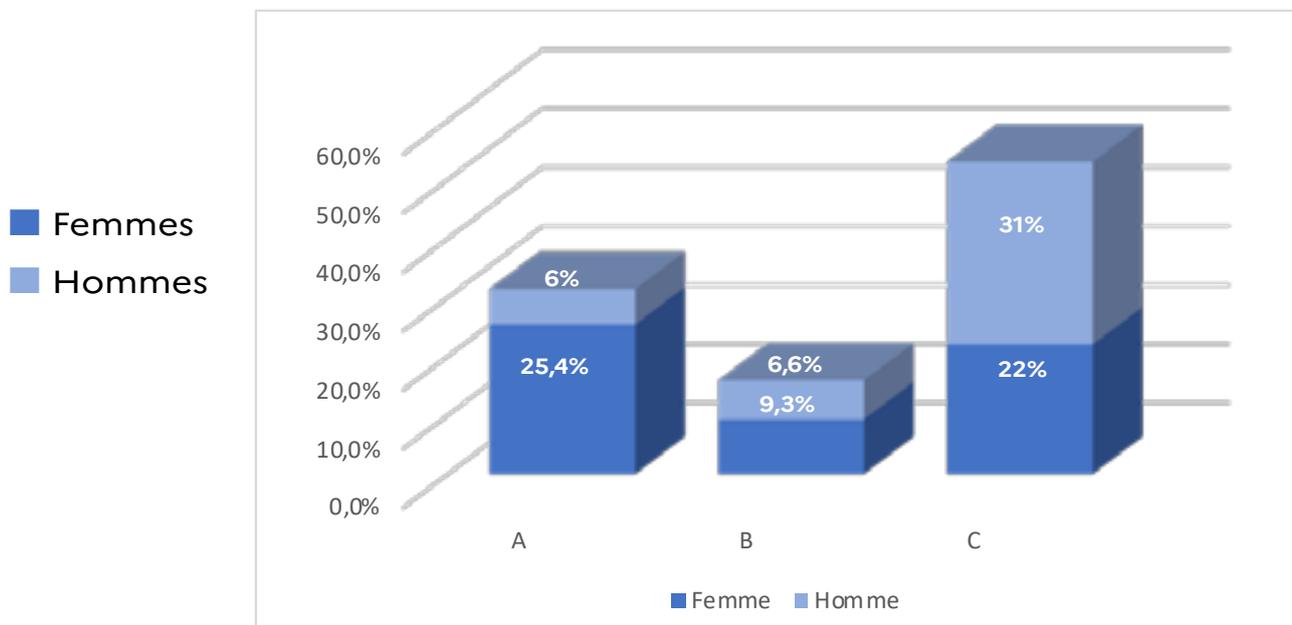
L'écart important entre les femmes et les hommes en catégorie A s'explique par le passage dans cette catégorie (par décret, en 2018) d'un grand nombre d'agents des filières sociales et médico-sociale qui relevaient auparavant de la catégorie B (assistants socio-éducatifs, infirmières...), postes essentiellement occupés par des femmes.

- Fonctionnaires
- Contractuels permanents
- Contractuels non permanents
- Contrats aidés
- Assistants familiaux

RÉPARTITION STATUTAIRE DES 1 766 AGENTS



RÉPARTITION DE L'FFECTIF PERMANENT PAR GENRE ET PAR CATÉGORIE



GPEC : Un enjeu stratégique

Gestion Prévisionnelle des Emplois

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) est essentielle pour anticiper les évolutions des effectifs et assurer une adaptation continue aux besoins de la collectivité. Face aux contraintes budgétaires croissantes, une vigilance accrue sur les dépenses de fonctionnement et une maîtrise rigoureuse de l'évolution des effectifs sont nécessaires.

La structure démographique de la collectivité montre que les départs en retraite resteront élevés dans les prochaines années. Près de **200 agents** (hors assistants familiaux) seront concernés d'ici cinq ans. Les secteurs les plus impactés sont les routes, les collèges et les métiers du social. Ces données, quasi similaires à celles de 2022 et 2023, exigent une adaptation des stratégies de gestion des ressources humaines.

Accompagnement à l'évolution de la structure des effectifs

L'évolution de la pyramide des âges, avec un âge moyen de 48,3 ans pour les agents permanents, renforce la nécessité d'une approche proactive. La Direction des Ressources Humaines joue un rôle clé en accompagnant les services de la collectivité dans trois axes prioritaires :

- **Optimisation des effectifs :** Identification des postes pouvant être réorganisés ou mutualisés.

- **Gestion des tensions de recrutement :** Mise en place de stratégies attractives pour les métiers en tension.

- **Anticipation des départs :** Planification des recrutements et formations pour assurer une transition efficace.

L'adaptation continue des organisations est indispensable pour concilier performance et contraintes budgétaires. La GPEC permet ainsi de répondre aux défis actuels tout en garantissant une gestion efficace des compétences et des effectifs.



Améliorer les conditions de travail des agents

Prévention

Le Département s'engage à améliorer les conditions de travail de ses agents en renforçant sa stratégie de prévention. Depuis le Comité Social Territorial de mars 2024, la prévention figure comme un des quatre axes de la politique RH de la collectivité et se décline en une série d'actions concrètes.

Santé des agents

L'objectif est d'améliorer le suivi santé des agents. Face à l'absence de médecin de prévention, le Département étudie des solutions alternatives pour garantir un bon suivi médical.

Exemples : accompagnement managérial, médiation, soutien aux agents en reconversion, prêt bonifié avec le Crédit social des fonctionnaires.

Handicap

La collectivité veut poursuivre la mise en œuvre de la convention FIPHFP et harmoniser les mesures volontaristes relatives à la prévention du handicap.

Exemples : étude des demandes d'aménagement de poste, attribution et suivi des chèques emploi services, etc.

Sécurité et conditions de travail

Un plan de prévention des risques professionnels sera déployé et des actions de sensibilisation et de formation spécifiques à destination de certains services / métiers (management, violences externes, etc.) seront développées pour garantir la sécurité des agents de la collectivité.

Exemples : exercices incendie dans tous les bâtiments, distribution d'équipements de protection individuelle (EPI), formation à la gestion des violences externes, gardiennage dans les accueils publics.



Développer les compétences de demain

Apprentissage

Le Département met en place une stratégie ambitieuse pour favoriser l'apprentissage. Chaque année, il réserve 12 postes aux jeunes en formation, qu'ils viennent d'une filière professionnelle ou générale.

En recrutant des apprentis, le Département vise plusieurs objectifs :

- Favoriser l'insertion professionnelle en offrant aux jeunes une première expérience dans la Fonction publique territoriale;
- Développer des compétences adaptées aux besoins de la collectivité et aux évolutions des métiers sur son territoire ;
- Renforcer l'attractivité des métiers du service public et susciter des vocations.

Les apprentis vont du niveau CAP au Master II et interviennent dans de nombreux domaines :

- Secteur social : éducateurs spécialisés
- Travaux publics : mécaniciens, conducteurs d'engins
- Collèges : cuisiniers
- Communication : infographistes
- Administration : comptables, informaticiens, etc.

Le financement de ces contrats est en partie assuré par le CNFPT, qui prend en charge les frais pédagogiques de certains diplômes définis au niveau national. Toutefois, la rémunération et les frais annexes (déplacements, etc.) restent à la charge du Département.

CHIFFRE CLÉ :

12 apprentis.





Emprunter efficacement pour investir durablement

Finances

Depuis plusieurs années, l'ambition du Département reste inchangée : développer le territoire et soutenir son activité économique, grâce à un volume d'investissement conséquent. Dans ce cadre, la collectivité a maintenu un budget d'investissement important de 85 M€ en 2024.

Grâce à une situation financière saine, la collectivité poursuit les investissements en faveur du développement du territoire sans dégrader l'encours de dette. Ces investissements permettent d'entretenir, enrichir et améliorer les infrastructures départementales tout en soutenant la réalisation des projets structurants du territoire.

Ainsi, la part des investissements sur notre patrimoine se maintient par rapport à 2023. Le Département consacre 68 % de son investissement en maîtrise d'ouvrage et 32 % en subventions d'équipement.

Fin 2024, l'encours de dette du Conseil départemental s'élève à 135,3 M€ avec $\frac{3}{4}$ de taux fixes et un taux moyen de moins de 2,5 % quand les taux sur les marchés se situent aujourd'hui autour de 3,5%. L'ensemble des emprunts du Département est classé sans risque de taux conformément à la charte Gissler.

L'ingénierie financière du Département détermine donc le volume d'emprunt annuel en fonction des meilleures conditions financières et selon les opportunités contractuelles. Dans un contexte budgétaire contraint, elle permet de préserver des marges de manœuvre et de soutenir de nouveaux

projets au service du territoire.

A titre d'exemple, en 2024, la collectivité a fait le choix d'emprunter auprès de la Banque des territoires/Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction du nouveau bâtiment des Archives Départementales. L'amortissement de cet emprunt a été négocié sur une durée de 40 ans. Au-delà du taux bonifié obtenu (Livret A + 0,4%) cette durée d'amortissement permet de diminuer les annuités d'emprunt et laisse plus de marges de manœuvre budgétaire à la collectivité afin de financer d'autres investissements.



CHIFFRES CLÉS :

85 M€ de budget d'investissement en 2024 ;

135,3 M€ en cours de dette ;

2,5 % taux moyen d'emprunt.

Sur la première marche du podium

Délais de paiement

Le classement national 2023 porte le Département des Hautes-Pyrénées à la première place du classement national pour le délai global de paiement (DGP) avec une moyenne de 8 jours.



Le DGP est un indicateur qui mesure le temps entre la réception de la facture et son paiement effectif. Il est fixé à **30 jours maximum**, soit 20 jours pour l'émission du mandat par la collectivité et 10 jours pour le versement par la paierie départementale sur le compte du bénéficiaire. Cette première place au classement est le reflet de plusieurs éléments :

- La volonté du Département de verser les sommes dues aux bénéficiaires au plus vite, notamment aux prestataires et aux entreprises afin de soutenir l'activité économique du territoire ;

- L'efficacité de notre organisation et de nos outils comptables ;
- L'engagement constant et permanent de tous, agents des pôles comptables, gestionnaires chargés de la certification, service des Finances et Paierie départementale.

Pour mettre en œuvre l'obligation de dématérialisation datant de 2017, le Département avait choisi de revoir son organisation comptable. Le choix avait été de professionnaliser les agents comptables et de les

regrouper dans des pôles dédiés au sein de chaque grande direction (services sociaux, bâtiments et collèges, routes, services généraux et développement local). Aujourd'hui, les services de la collectivité traitent un volume conséquent de mandats de paiement et de titres de recettes (près de 66 000 actes traités en 2024).

Ce classement national démontre la pertinence de cette organisation et favorise l'activité économique du territoire en versant aux prestataires les sommes dues dans les meilleurs délais.

CHIFFRE CLÉ :

66 000 actes traités en 2024.



A large wooden cross structure made of logs stands in a park-like setting. In the foreground, a mascot wearing a blue shirt and brown pants is partially visible, gesturing towards the cross. The background shows a grassy area with metal crowd control barriers, several people, and trees under a blue sky with light clouds.

COMMUNICATION

Être là où vous êtes

Communication

La Direction de la Communication du Département des Hautes-Pyrénées joue un rôle essentiel dans la diffusion de l'information et la valorisation des actions départementales. Elle accompagne et soutient les services dans leurs diverses initiatives et vous informe chaque jour sur la vie des Hautes-Pyrénées.

Ses missions principales :

- Valoriser et accompagner l'action publique : en mettant en lumière les projets et réalisations du Département ;
- Promouvoir l'image de la collectivité et de ses acteurs : en assurant une communication positive et dynamique auprès des citoyens ;
- Animer le territoire : en soulignant les activités locales et renforçant le lien avec les habitants.

Ses différents champs d'intervention :

- Stratégie et actions de communication : mise en place de campagnes sur divers supports tels que l'affichage, les insertions presse, les spots radio...
- Promotion du Département lors d'événements : présence active lors de salons professionnels et grand public, lors d'événements majeurs comme le Tour de France ou les Petits As ;
- Gestion des plateformes numériques : édition et animation du site internet, rédaction et diffusion des newsletters thématiques, et animation des réseaux

sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn, YouTube) ;

- Création graphique : réalisation de supports visuels pour les différentes campagnes, rapports d'activité et magazines ;
- Réalisation de formats « vidéo » : Portrait « #hautpyreneen », portrait d'agent, « interview6.5 » ;

Pour toute demande ou information, la Direction de la Communication est joignable via le formulaire de contact disponible sur le site du Département.



Simplifiez-vous la vie

hautespyrenees.fr

En 2024, le Département des Hautes-Pyrénées a franchi une nouvelle étape dans sa transformation numérique avec le lancement de son nouveau site Internet. Pensé pour offrir une expérience utilisateur fluide et intuitive, ce portail modernisé facilite l'accès à l'information et aux services en ligne.

Un design repensé pour une navigation simplifiée

Le nouveau site arbore une interface épurée et ergonomique, permettant aux usagers de trouver l'information souhaitée **en moins de trois clics**. Un système de **recherche par mots-clés** optimise l'accès aux contenus et garantit une expérience personnalisée. De plus, les espaces « publications » et « vidéos » mettent en avant l'actualité du Département pour une meilleure communication avec les citoyens.

Un accès facilité aux démarches en ligne

L'un des points forts de cette refonte est l'amélioration de l'espace « **Mes démarches en ligne** ». Cet outil en constante évolution permet aux usagers d'effectuer leurs formalités administratives rapidement et efficacement, sans avoir à se déplacer. La collectivité vise ainsi à répondre aux attentes des citoyens en proposant un service digital accessible et fonctionnel.

L'accessibilité numérique avec LISIO

Dans une démarche inclusive, hautespyrenees.fr intègre l'outil **LISIO Web Solidaire**. Destiné aux personnes en situation de handicap moteur, visuel, cognitif ou aux usagers inexpérimentés du numérique, cet outil permet d'adapter l'affichage du site aux besoins spécifiques de chacun. Un engagement fort de la collectivité en faveur de l'accessibilité numérique.

Découvrez dès maintenant ce nouveau portail et profitez d'une expérience simplifiée et intuitive sur **hautespyrenees.fr** !

CHIFFRES CLÉS :

256 232 visiteurs (contre 204 809 en 2023) ;

462 102 pages vues (contre 374 811 en 2023) ;

8 084 recherches totales (contre 5 509 en 2023) ;

50 170 téléchargements (contre 42 136 téléchargements en 2023).



Au cœur de l'actu !

Communication digitale

En 2024, le Département des Hautes-Pyrénées a affirmé sa volonté d'être au cœur de l'actualité. À travers ses différents réseaux sociaux, le Conseil départemental joue son rôle de collectivité de proximité avec ses habitants, en diffusant l'information en temps réel.

De plus en plus de Haut-Pyrénéens ont suivi nos actualités, évènements et moments forts via nos différentes plateformes. Les pages gérées par le Département ont connu une croissance notable en termes d'abonnés, d'interactions et de vues.

Ces plateformes permettent également de relayer des portraits relatifs à la vie du département. Parmi

l'ensemble des publications effectuées, les formats vidéo « **#hautpyreneens** » et « **Portrait d'agent** » ont été particulièrement appréciés.

Un été aux couleurs des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

L'année 2024 a également été marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques. Les Hautes-Pyrénées ont vibré au rythme des passages

des Flammes Olympiques et Paralympiques ainsi qu'aux performances de nos athlètes haut-pyrénéens. Grâce à notre présence réactive sur les réseaux sociaux, nos abonnés ont pu vivre l'émotion de ces moments inoubliables au plus près des jeux !

CHIFFRES CLÉS :

50 000 abonnés Facebook ;

7 500 abonnés Instagram ;

4 300 abonnés LinkedIn ;

2 000 abonnés TikTok.





L'annuaire des services

Pour joindre directement votre interlocuteur
par mail : prenom.nom@ha-py.fr

Cabinet du Président

Directeur de Cabinet :
Olivier GUYONNEAU
05 62 56 78 53

Direction Générale des Services

Directeur Général des Services :
Pascal SAUREL

Directrice des Assemblées :
Anne-Marie FONTAN
05 62 56 78 61

Directrice de la Communication :
Valérie GAVOIS-LAMBERT
05 62 56 78 73

Directrice des Ressources
Humaines :
Cécile DESSEAUX
05 62 56 76 60

Directeur de l'Administration et
des Finances :
Jean MUR
05 62 56 77 53

Direction générale adjointe Routes et Mobilités

Directeur Général Adjoint :
Franck BOUCHAUD
05 62 56 72 32

Directeur Entretien et
Exploitation des Routes :
Bernard DUCLOS
05 62 56 72 00

Directeur Aménagement et
Patrimoine Routier :
Emmanuel LAVIGNE
05 62 56 72 01

Direction générale adjointe Collèges, Bâtiments et Numérique

Directrice Générale Adjointe :
Rozenn GUYOT
05 62 56 72 71

Directrice des Collèges :
Marie-Bernard CLAVERIE
05 62 56 72 72

Directeur des Bâtiments :
Jean-Claude RIEHL
05 62 56 72 71

Directrice des Systèmes
d'Information et du Numérique :
Martine DOMECCABANNE
05 62 56 77 66

Direction générale adjointe Solidarité Départementale

Directrice Générale Adjointe :
Nathalie ASSIBAT
05 62 56 73 60

Directrice des Territoires et de
l'Insertion :
Gaëlle VERGEZ
05 62 56 73 61

Directrice Enfance Famille :
Marie-Françoise ANDURAND
05 62 56 51 12

Directrice Logement et Conseil
Technique en Action Sociale :
Nathalie PERIN
05 62 56 51 34

Directeur Autonomie :
Frédéric BOUSQUET
(05 62 56 74 00)

Directrice Appui aux Solidarités :
Anne BRUNET
05 62 56 73 75

Direction générale adjointe Développement Local

Directeur Général Adjoint :
.....
05 62 56 77 85

Directrice de l'Action Culturelle
et de la Médiathèque :
Dominique DESCLAUX
05 62 56 75 60

Directrice de l'Attractivité et de la
Solidarité territoriale :
Claude LAFFONTA
05 62 56 77 75

Directeur des Archives et des
Patrimoines :
François GIUSTINIANI
05 62 56 76 21

Organismes associés

Agence Départementale
d'Accompagnement des
Collectivités :
Laure MICHAUT
05 62 56 71 01

Initiative Pyrénées :
Franck MIGAN
05 62 56 79 65

Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et d'Environnement :
Vincent DEDIEU
05 62 56 71 45

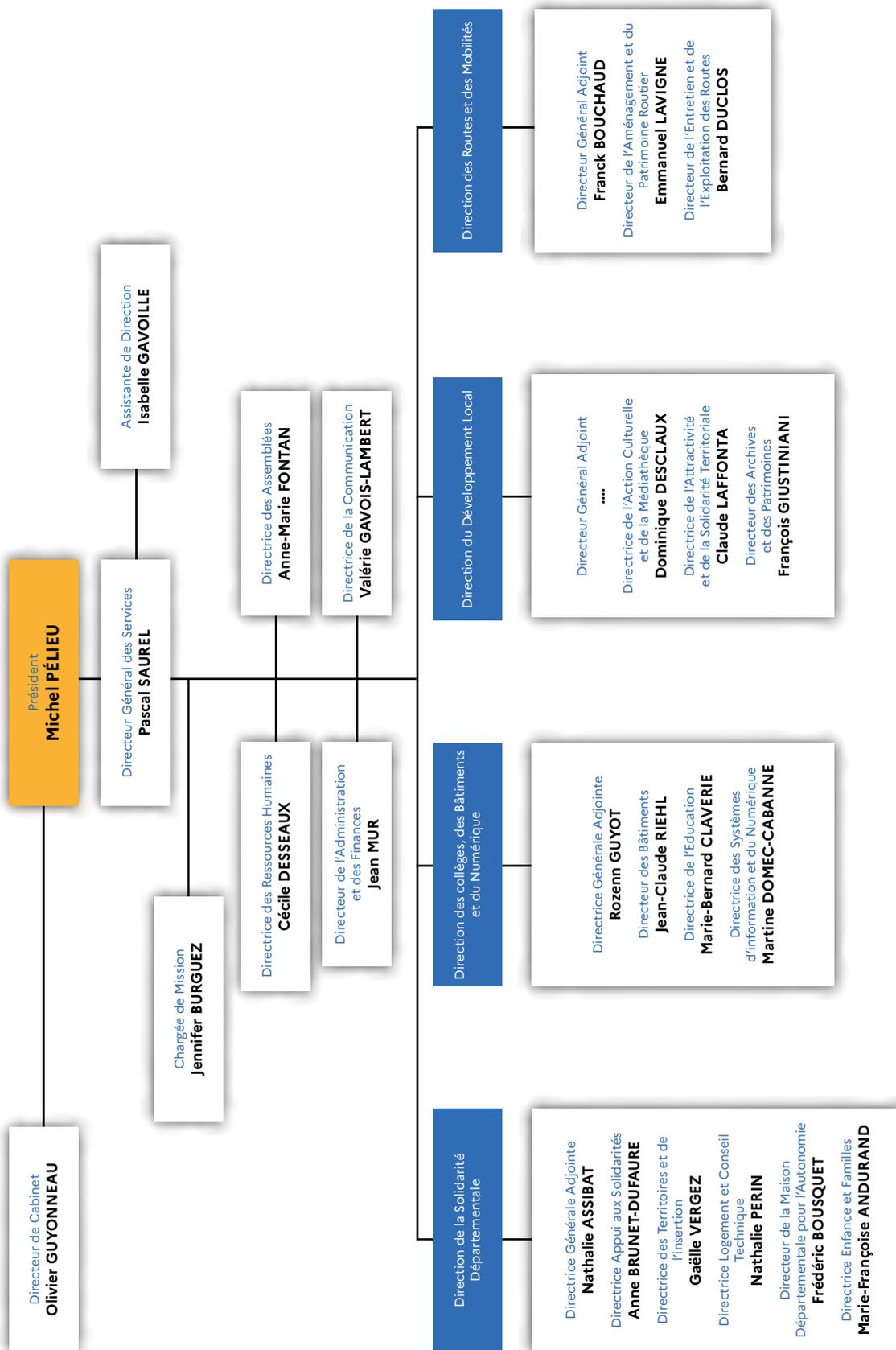
Régie Haut-Débit :
Martine DOMECCABANNE
05 62 56 77 17

Hautes-Pyrénées Sport Nature :
Pierre DESMALES
05 62 41 81 48

Hautes-Pyrénées Tourisme
Environnement :
Isabelle PÉLIEU
05 62 56 70 65

Office Départemental des Sports :
Marc BRÜNING
05 62 56 78 14

Syndicat Mixte du Pic du Midi :
Daniel SOUCAZE DES SOUCAZE
05 62 91 98 58



Les services du Département

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

6 rue Gaston Manent
65000 TARBES
05 62 56 78 65
hautspyrenees.fr



Nous contacter en ligne

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Accueil Général

Place Ferré
65000 TARBES
05 62 56 73 65

LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE SOLIDARITÉ

MDS territoires TLP NORD- Agglomération Tarbaise

5 rue Gaston Dreyt
65000 TARBES
05 62 56 73 02
mds.gastondreyt@ha-py.fr

MDS territoires Lannemezan-Coteaux- Nestes-Barousse- Haut-Adour

325 rue Thiers
65300 LANNEMEZAN
05 31 74 35 10
mds.clnb@ha-py.fr

MDS territoires Val d'Adour-Coteaux Val d'Arros

445 avenue Jacques Fourcade
65500 VIC-EN-BIGORRE
05 31 74 35 90
mds.valdadour@ha-py.fr

MDS territoires TLP SUD- Vallée des Gaves

Site de Lourdes
19 boulevard Roger Cazenave
65100 LOURDES
05 31 74 35 60
mds.paysdesgaves@ha-py.fr

Site de
Bagnères-de-Bigorre
1 rue du Castelmouly
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
05 31 74 36 20
mds.hautadour@ha-py.fr

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Place Ferré
65000 TARBES
05 62 56 73 50
mdph65.fr

LES AGENCES DES ROUTES

Horaires d'ouvertures :

du lundi au vendredi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Pays de Tarbes et du Haut Adour

1, rue Castelmouly
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
05 31 74 39 10
agence.bagneres@ha-py.fr

Pays des Coteaux

44, rue d'Astarac
65330 GALAN
05 31 74 38 90
agence.galan@ha-py.fr

Pays du plateau de Lannemezan des vallées des Nestes et Barousse

Le Pré Commun
65240 ARREAU
05 31 74 38 60
agencearreau@ha-py.fr

Pays des Gaves

Route de Sarsan
65107 LOURDES
05 31 74 38 50
agence.lourdes@ha-py.fr

Pays du Val d'Adour

274, boulevard Lapalu
65700 MAUBOURGUET
05 31 74 38 80
agence.maubourguet@ha-py.fr

TRANSPORTS

Transports de personnes en situation de handicap

05 62 56 72 93
transports@ha-py.fr

INFOROUTE

inforoute.ha-py.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

5 rue des Ursulines
65000 TARBES
05 62 56 76 19
archives@ha-py.fr
archivesenligne65.fr

RÉNOV'OCCITANIE HAUTES-PYRÉNÉES

Rue Gaston Manent
65000 TARBES
05 31 74 36 65
Accueil téléphonique :
du lundi au jeudi de 10h à 12h
et de 14h à 16h.

ABBAYE DE L'ESCALADIEU

65130 BONNEMAZON
05 31 74 39 50
abbaye-escaladieu.com

ABBAYE DE SAINT-SEVER-DE-RUSTAN

65140 SAINT-SEVER-DE-RUSTAN
05 62 96 65 67
05 62 96 54 51

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Boulevard Claude Debussy
65000 TARBES
05 62 56 75 65
hapybiblio.fr





RAPPORT FINANCIER

L'article L 3313-1 du Code général des collectivités territoriales, dispose « *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.* »

Cette note de synthèse est proposée sous la forme du rapport financier suivant.

SOMMAIRE

I. LES TENDANCES MARQUANTES

I.1. L'évolution des recettes et des dépenses

I.2. Le reste à charge sur les allocations individuelles de solidarité

I.3. Le soutien de l'activité du territoire par l'investissement

II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

II.1. Vue d'ensemble

II.2. Les dépenses

II.2.1. Section de fonctionnement

II.2.2. Section d'investissement

II.3. Les recettes

III. LES RATIOS LÉGAUX

IV. ETAT DE LA DETTE

IV.1. Dette propre

IV.1.1. Extinction de la dette au 31 décembre 2024

IV.1.2. Répartition de l'encours par prêteur

IV.1.3. Répartition de l'encours par type de risque

IV.1.4. Classification Gissler du risque

IV.2. Dette garantie

IV.2.1. Etat des garanties accordées en 2024

IV.2.2. Etat de l'encours par type de bénéficiaire

IV.2.3. Etat de l'encours par bénéficiaire

I. LES TENDANCES MARQUANTES

I.1. L'ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES

2024 a été marquée par de nouvelles dispositions nationales venant s'imposer aux Départements en année pleine, et créant des dépenses contraintes supplémentaires dont notamment :

- Dans le domaine des ressources humaines (+2,7 M€) : augmentation du point d'indice de 1,5 %, revalorisation des minima sociaux et des grilles des rémunérations des premiers grades des catégories B et C...
- Dans le domaine social (+3,6 M€) : Aide Sociale à l'enfance, politiques d'insertion et à la prestation de compensation du handicap...

Ces nouvelles dispositions nationales qui viennent s'ajouter à celles prises depuis 2022 engendrent des dépenses structurelles qui vont donc peser sur les budgets des années futures, alors que les recettes principales susceptibles de connaître une dynamique, sont conjoncturelles et donc fortement dépendantes du contexte économique.

A titre d'exemple :

- Le produit de droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sur les cessions immobilières a amorcé une baisse marquée de 2,8 M€ ;
- Le produit de fraction de TVA (en remplacement de la taxe foncière sur les propriétés bâties et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) n'a progressé que de 1,2% (soit + 1,1 M€).

En investissement, l'avancée des projets sur le territoire s'est poursuivie à un rythme soutenu. La volonté politique de faire un effort supplémentaire dans le soutien à l'activité locale, par les investissements propres sur le patrimoine de la collectivité ou par l'octroi de subventions à des tiers porteurs de projets, s'est ainsi traduite par un volume de réalisation record (73,9 M€ en 2024 contre 68,8 M€ en 2023).

Néanmoins, les efforts continus pour maîtriser le reste des dépenses de fonctionnement permettent de générer un résultat, certes en baisse de 5 M€ par rapport à 2023, mais qui reste conséquent à hauteur de 36,6 M€.

I.2. LE RESTE À CHARGE SUR LES ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITÉ

La mission première du Département reste le social. Le tableau ci-dessous retrace les dépenses et recettes afférentes au versement des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS), hors dépenses de structure (personnel, bâtiments, matériel...) :

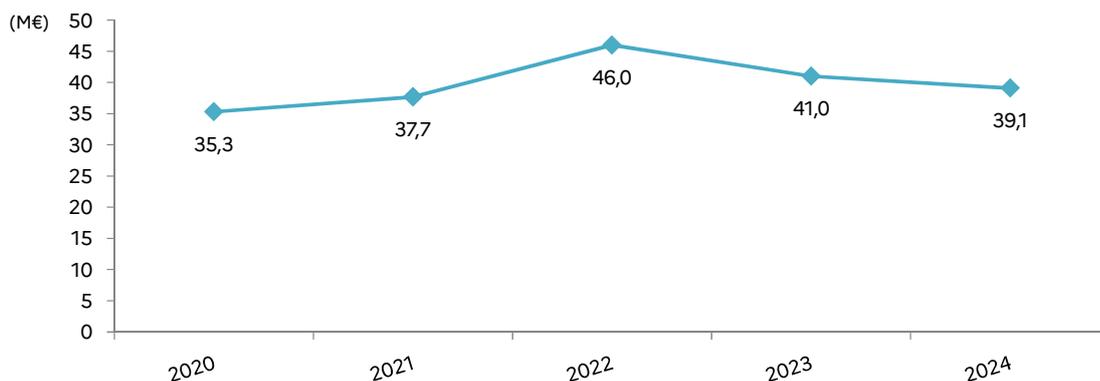
- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Revenu de solidarité active (RSA)

Une fois déduites les compensations apportées par l'Etat en la matière, apparaît le reste à charge pour le Département :

ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITE (AIS), COMPENSATIONS ET RESTE A CHARGE (RAC)

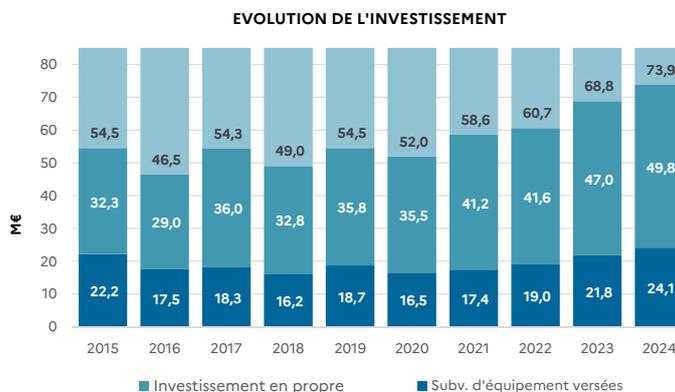
Allocations	2020	2021	2022	2023	2024
APA	49 896 140 €	46 625 740 €	46 557 268 €	51 115 542 €	49 538 504 €
PCH	9 047 127 €	9 834 186 €	11 535 691 €	13 166 962 €	14 783 402 €
RSA	35 694 302 €	35 059 413 €	34 735 141 €	36 066 958 €	36 406 014 €
Total des allocations	94 637 569 €	91 519 339 €	92 828 100 €	100 349 462 €	100 727 920 €
Reste à charge net 3 AIS	35 276 630 €	37 689 568 €	46 009 758 €	40 990 721 €	39 142 751 €
Taux de reste à charge net 3 AIS	39%	41%	49%	45%	42%

Le reste à charge des allocations 2024, hors dépenses de personnel et de structures, est calculé sur les dépenses 2022. Même sans compter les dépenses de structure, ce reste à charge reste important en 2024, à hauteur de 42%.



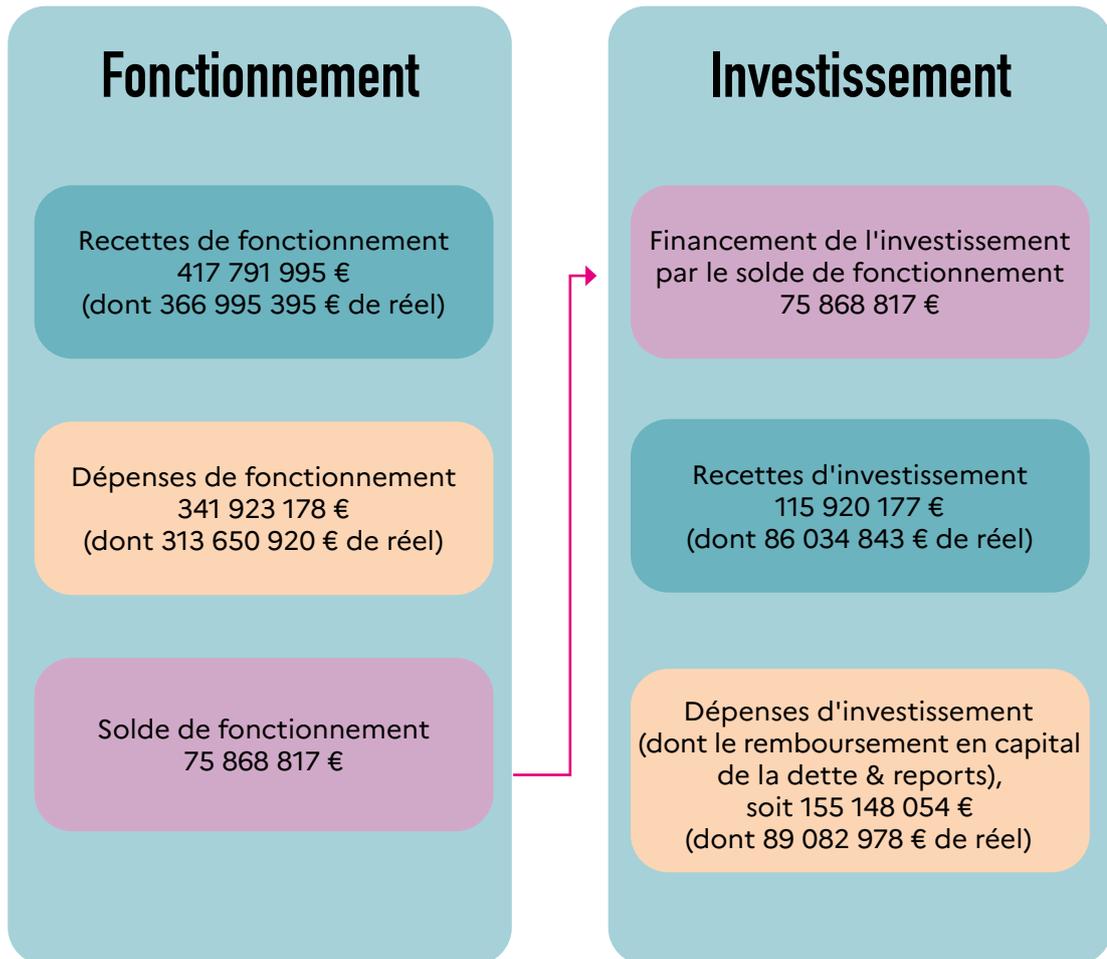
I.3. LE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ DU TERRITOIRE PAR L'INVESTISSEMENT

Notre collectivité, grâce notamment à sa politique d'optimisation de ses dépenses de fonctionnement, poursuit depuis plusieurs exercices son effort important de soutien à l'activité par l'investissement. Cet effort est essentiel pour le développement du territoire. Le volume record de près de 74 M€ d'investissement réalisé en 2024 sur le territoire illustre parfaitement cette volonté.



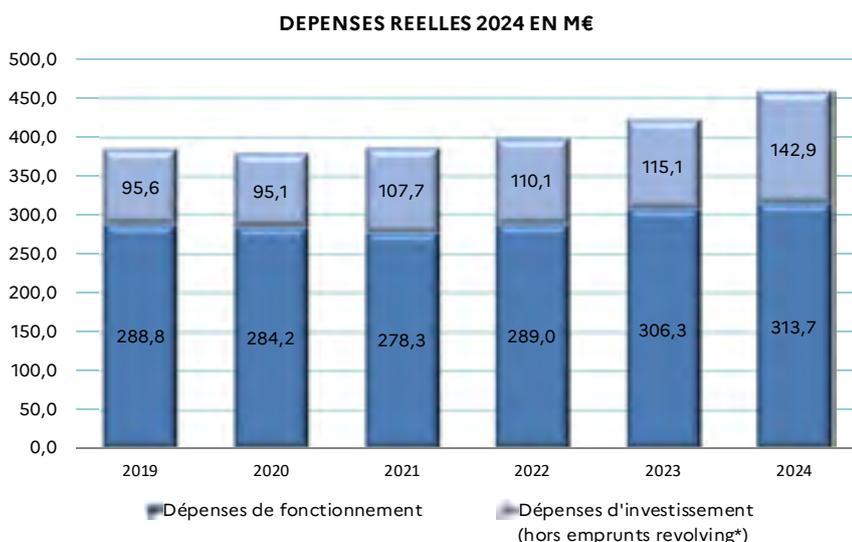
II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

II.1. VUE D'ENSEMBLE



Résultat 2024 = Recettes - Dépenses = 36,6 M €

II.2. LES DÉPENSES



* Un emprunt revolving est un outil à la fois de financement, mais aussi de gestion de trésorerie. Il permet, selon les besoins, de procéder à des remboursements temporaires, en période de trésorerie élevée, générant ainsi des économies de fonctionnement.

II.2.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement réalisées s'établissent à 313,7 M € en 2024.

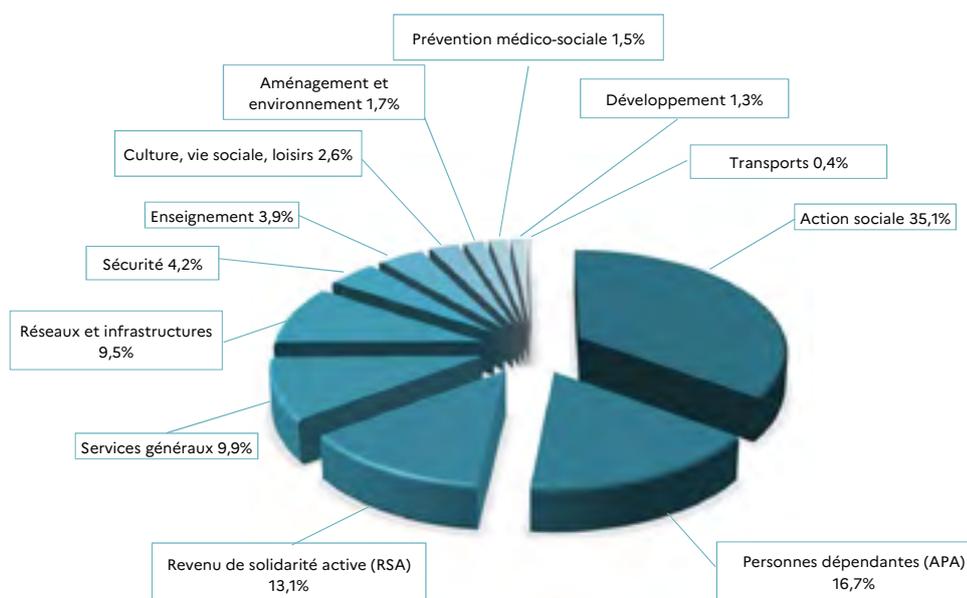
Le taux de réalisation global pour 2024, en fonctionnement, se situe à 94 %, soit légèrement au-dessus des exercices précédents.

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR ANNEE

Années	Budget total (M€)	CA (M€)	Taux (%)
2015	289,3	280,6	97,0%
2016	295,9	283,0	95,6%
2017	298,0	286,5	96,1%
2018	301,9	286,1	94,8%
2019	296,6	288,8	97,4%
2020	302,3	284,2	94,0%
2021	297,9	278,3	93,4%
2022	306,6	289,0	94,3%
2023	335,9	306,3	91,2%
2024	333,8	313,7	94,0%

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION

Action sociale	110 057 809
Personnes dépendantes (APA)	52 244 068
Revenu de solidarité active (RSA)	41 235 140
Services généraux	31 181 653
Réseaux et infrastructures	29 870 917
Sécurité	13 238 098
Enseignement	12 356 874
Culture, vie sociale, loisirs	8 031 407
Aménagement et environnement	5 484 461
Prévention médico-sociale	4 813 945
Développement	3 968 753
Transports	1 167 796
TOTAL	313 650 920



II.2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent en 2024 à 142,9 M € (hors emprunts revolving)

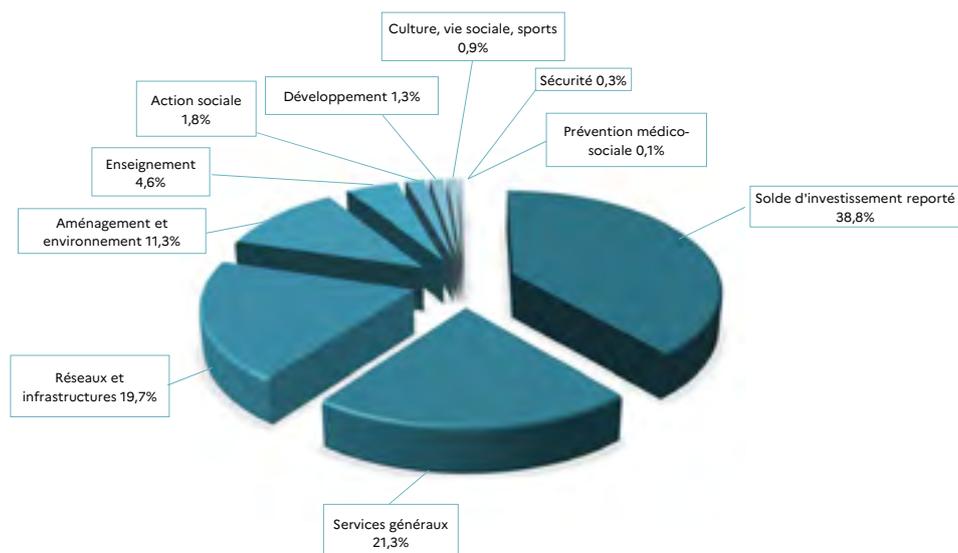
TAUX DE REALISATION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (HORS EMPRUNTS REVOLVING)

Années	Budget total (M€)	CA (M€)	Taux de réalisation (%)
2015	99,6	90,5	90,9%
2016	93,8	81,3	86,7%
2017	101,9	92,0	90,3%
2018	102,1	92,6	90,7%
2019	101,5	95,6	94,2%
2020	109,4	95,1	86,9%
2021	120,6	107,7	89,3%
2022	128,1	110,1	85,9%
2023	127,3	115,1	90,4%
2024	154,6	142,9	92,4%

Le département renforce son volume de réalisation d'investissement avec un taux de réalisation record de plus de 92% du budget (hors revolving)

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION

Solde d'investissement reporté	55 440 496
Services généraux	30 438 541
Réseaux et infrastructures	28 094 392
Aménagement et environnement	16 133 317
Enseignement	6 511 374
Action sociale	2 523 322
Développement	1 855 662
Culture, vie sociale, sports	1 277 365
Sécurité	410 165
Prévention médico-sociale	172 173
TOTAL	142 856 807

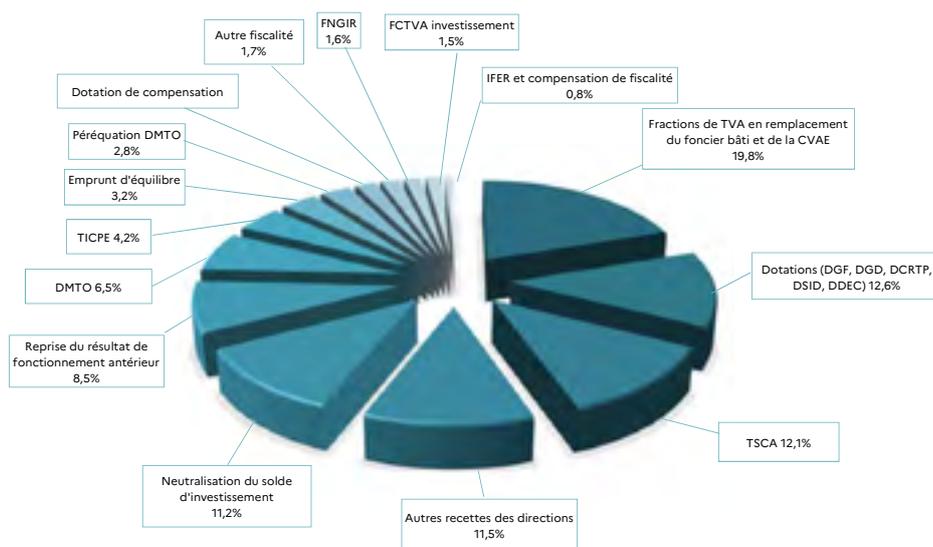


II.3. LES RECETTES

Ces recettes, fonctionnement et investissement confondus, hors emprunts revolving, se décomposent de la façon suivante :

RECETTES REELLES TOTALES (HORS EMPRUNTS REVOLVING)

Fractions de TVA en remplacement du foncier bâti et de la CVAE	97 637 859
Dotations (DGF, DGD, DCRTP, DSID, DDEC)	62 234 542
TSCA	59 880 613
Autres recettes des directions	56 786 559
Neutralisation du solde d'investissement	55 440 496
Reprise du résultat de fonctionnement antérieur	41 792 940
DMTO	32 158 903
TICPE	20 942 100
Emprunt d'équilibre	16 000 000
Péréquation DMTO	13 610 344
Dotation de compensation péréquée	9 289 452
Autre fiscalité	8 590 728
FNGIR	7 683 763
FCTVA investissement	7 382 885
IFER et compensation de fiscalité	3 725 327
TOTAL	493 156 511



FNGIR : Fonds national de garantie individuelle de ressources

DMTO : Droits de mutation à titre onéreux sur les cessions immobilières

CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

IFER : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

TICPE : Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques

TSCA : Taxe spéciale sur les conventions d'assurance

DCRTP : Dotation de compensation suite à la réforme sur la taxe professionnelle

DSID : Dotation de soutien à l'investissement des départements

DDEC : Dotation départementale d'équipement des collèges

FCTVA : Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée

Depuis 2021, la taxe foncière sur les propriétés bâties est désormais remplacée par une fraction compensatrice de TVA. Egalement, depuis 2022, la CVAE a été remplacée par une fraction compensatrice de TVA.

III. LES DONNÉES FINANCIÈRES

III.1. LES RATIOS LÉGAUX

Informations financières		2023	2024
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 333 €/hab	1 358€/hab
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 553 €/hab	1 589 €/hab
3	Dépenses d'équipement brut / population	194 €/hab	205 €/hab
4	Encours de la dette au 31 décembre / population	588 €/hab	586 €/hab
5	Dotations globales de fonctionnement / population	217 €/hab	216 €/hab
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	28,40 %	28,52 %
7	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	90,49 %	89,13 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,51 %	12,88 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	37,87 %	36,87 %

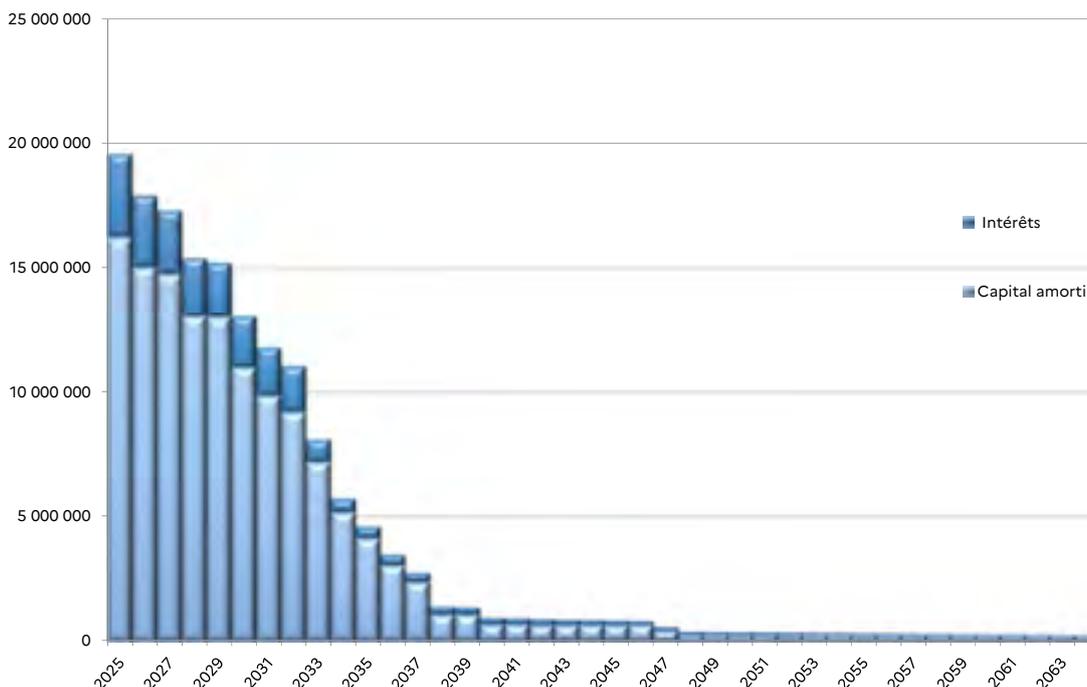
IV. ÉTAT DE LA DETTE

IV.1. DETTE PROPRE

Au 31 décembre 2024, le montant total de l'encours est de 135,3 M€. La dette est constituée de 41 emprunts. A ce jour, le taux moyen de notre encours est de 2,47 % et sa durée de vie moyenne est courte : 6 ans et 3 mois. Il est composé de 74 % de taux fixes et de 26 % de taux variables. Selon la charte Gissler, 100% de notre encours est classé en 1A : notre dette est totalement sécurisée.

IV.1.1. EXTINCTION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le graphique ci-dessous présente une extinction des annuités de la dette existante (sans l'emprunt 2024).

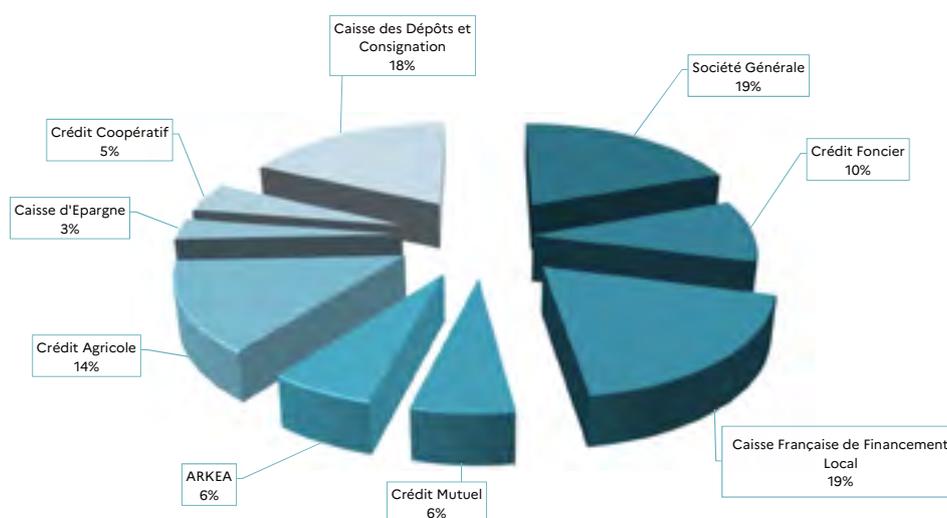


IV.1.2. RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR PRÊTEUR

Le Département a contracté en 2024 deux nouveaux prêts pour un montant total de 16 M€ dont un (10 M€) à maturité longue (financement du nouveau bâtiment des archives départementales) sur 40 ans auprès de La Caisse des Dépôts et Consignations. Les 6M€ restants ont été contractés auprès de la Caisse d'Épargne.

La Société Générale conserve néanmoins toujours la première place dans notre encours, comme l'an passé, en raison notamment de l'encours lié au PPP routier. La Caisse Française de Financement Local conserve sa deuxième place, en raison de la cession de tous les emprunts Banque postale à cet établissement.

La répartition de l'encours est équilibrée entre différents prêteurs dont la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse Française de financement Local, le Crédit Agricole et la Société Générale qui concentrent 70% des prêts souscrits.



IV.1.3. RÉPARTITION DE L'ENCOURS EN FONCTION DU TYPE DE RISQUE

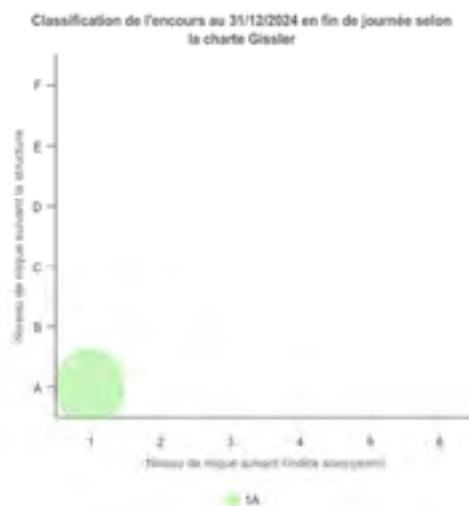
L'encours est constitué d'une grande majorité de taux fixes : 74 %.

TYPLOGIE DE L'ENCOURS



IV.1.4. CLASSIFICATION GISSLER DU RISQUE

La dette du Département est très sûre. Elle est entièrement classée A1 c'est-à-dire le risque le plus bas, qui correspond à des taux fixes, des taux variables, voire des taux variables encadrés, tous ces indices étant en zone Euro.



IV.2. DETTE GARANTIE

A la fin de l'exercice 2024, l'encours de dette garantie est de 254,6 M €.

IV.2.1. ETAT DES GARANTIES ACCORDÉES EN 2024

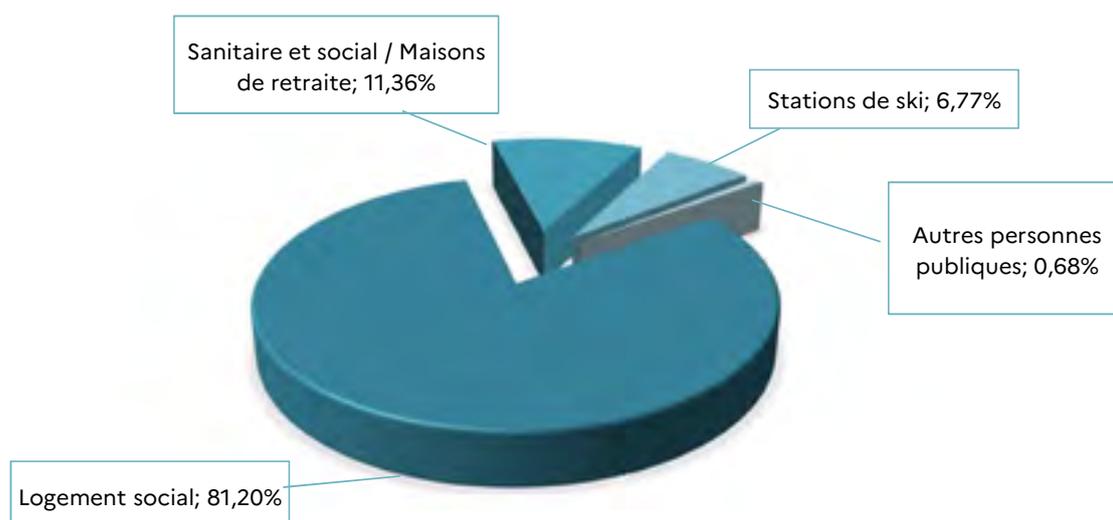
Domaine	Nombre d'emprunts	Nombre de lignes	Part garantie en 2024
Logement social	11	27	13,1 M€
Autres (Sanitaire et social)	0	0	0 M€
Totaux	11	27	13,1 M€

En 2024, les garanties accordées ont été plus nombreuses qu'en 2023 et elles ont porté exclusivement sur des logements sociaux. Cependant, le montant est moins élevé que l'année précédente. En effet, en 2023, le Département avait accordé sa garantie sur 20,2 M€, contre 13,1 M€ en 2024.

IV.2.2. ETAT DE L'ENCOURS GARANTI PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE

Sans surprise, le logement social est de loin le principal secteur dans lequel le Département a accordé le plus de garanties d'emprunt. Il représente plus du trois quarts de nos garanties.

REPARTITION PAR TYPE DE BENEFICIAIRE



IV.2.3. ETAT DE L'ENCOURS GARANTI PAR BÉNÉFICIAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Tous secteurs confondus, les principaux bénéficiaires (encours supérieurs à 6 M€) sont par ordre décroissant : l'OPH, Promologis, le SIVU du Tourmalet, la SEMI de Tarbes, la mutuelle VYV3 Terres d'Oc (ex groupe SCAPA) et le bailleur social Axentia.

Bénéficiaire	Encours au 31/12/2024	Annuité
BAREGES syndicat intercommunal des thermes	761 554	63 576
PLATEAU DE LANNEMEZZAN communauté de communes	0	15 025
TRIE SUR BAISE commune pour le CCAS	549 025	91 473
VALLEE DU LOURON syndical thermal et touristique de la haute vallée du Louron	411 250	34 309
Autres Personnes Publiques	1 721 829	204 382
ARAGNOUET - station de ski	283 757	125 622
AURE 2000 - station de ski	1 067 143	315 307
GAVARNIE GEDRE - station de ski	51 334	4 759
PEYRAGUDES - SEMAP - station de ski	1 957 937	569 000
TOURMALET - SIVU (incluse dette régie Tourmalet dissoute)	9 626 735	882 439
VAL LOURON - SIVAL syndicat intercommunal du Val Louron	4 237 324	304 324
Stations de Ski	17 224 230	2 201 451
AXENTIA	6 130 962	143 299
CARITAS HABITAT	239 794	9 472
ERILIA	1 415 906	63 622
FONCIERE HABITAT et HUMANISME	584 361	11 641
ICF ATLANTIQUE	975 671	55 393
OPH DES HAUTES PYRÉNÉES	129 869 530	7 700 990
PROMOLOGIS	59 764 807	3 390 945
TARBES - SEMI de Tarbes	7 732 880	665 747
Logement Social	206 713 911	12 041 110
ADF Paralysés de France - France Handicap	1 379 387	126 352
ADMR Fédéré départementale aide à domicile en milieu rural	21 586	3 951
ANRAS Asso nationale de recherche et d'action sociale	67 196	32 915
ASEI - Agir Soigner Eduquer Insérer	687 500	66 528
CAMSP Centre d'action médico social précoce	222 263	11 270
CAPVERN - SOLEIL ET BIGORRE Maison enfants diététique thermale	1 388 588	144 801
CH Bigorre Tarbes et Vic - CHB Centres hospitaliers de Bigorre	2 052 697	146 433
CH Lannemazan	1 598 233	128 685
EPAS 65 Ets public accompagnement et soins Hautes Pyrénées	2 507 739	154 127
IME Institut médico éducatif Jean-Marie Larrieu	163 200	27 377
Père le Bideau MECS Saint Joseph	669 244	52 916
Sanitaire et Social	10 757 633	895 354
ARGELES GAZOST EHPAD Canarie Vieuzac	686 957	78 671
GALAN - Accueil du Frère Jean - maison de retraite	1 222 172	135 114
MAUBOURGUET EHPAD Résidence Emeraude	2 372 273	184 368
RABASTENS DE BIGORRE EHPAD Curie Sembres	2 612 950	236 155
SAINT FRAI Hôpital Notre Dame Douleurs - maison retraite	3 598 441	378 619
SAINT PE DE BIGORRE EHPAD Association Pyrène Plus	1 001 125	73 240
VYV3 TERRES D'OC (ex-SCAPA)	6 657 651	523 454
Maisons de Retraite	18 151 569	1 609 621
TOTAL GENERAL	254 569 172	16 951 918

Remerciements

Des photos illustrant ce document mettent en scène des personnes, collaborateurs, habitants, institutionnels ou partenaires. Nous tenons à les remercier.

Nous remercions également tous les collaborateurs du Département des Hautes-Pyrénées qui, par leur contribution, ont permis la réalisation de ce document.



Crédits

Directeur de la publication : Rozenn GUYOT, Franck BOUCHAUD

Directrice de la communication : Valérie GAVOIS-LAMBERT

Chef de projet : Michel AUSINA

Rédaction : Michel AUSINA, Services du Département

Rapport Financier : Pascal SAUREL , Jean MUR, Alexandre CASSAGNE

Relecture : Valérie GAVOIS-LAMBERT, Camille SAUTON, Laura INDABURU, Graham ELLUL

Création graphique et mise en page : Kelly ALIBERT, Direction de la Communication

Crédits photos : Laurent GAITS, Kelly ALIBERT, Michel AUSINA, DRM, Julien COURDESSES, Pierre MEYER/AE MEDIAS, Fabien CAZENAVE/FABPICTURES, Anthony BONAL/HPTE, Lewis JOLY/PARIS 2024, Karl POUILLOT/PARIS 2024, Thomas ROBERT/PYRENEES BIKE FESTIVAL, Alise FRANK/GROUPESOS, Adobestock, Couverture : Mickaël LOUIT

Impression : Imprimerie Messages Toulouse.

Impression Mai 2025



Tous les papiers se trient et se recyclent



Département des Hautes-Pyrénées

6, rue Gaston Manent - CS 71324 65013 Tarbes Cedex 9

Tél. 05 62 56 78 65

hautespyrenees.fr